

La

Vivez l'effet de la coopération

IMAGINEZ
CE QU'ON POURRAIT
RÉUSSIR
ENSEMBLE !

Rapport annuel 2012

La Coop
fédérée

Coop

Table des matières

| | |
|----|--|
| 6 | Message du président |
| 16 | Bilan coopératif |
| 22 | Rapport de gestion |
| 34 | Rapport d'Olymel |
| 42 | Rapport de la direction |
| 43 | Rapport des auditeurs indépendants |
| 44 | Bilans consolidés |
| 45 | États des résultats consolidés |
| 45 | États de la réserve consolidés |
| 46 | États des flux de trésorerie consolidés |
| 47 | Notes afférentes aux états financiers consolidés |
| 64 | Rétrospective financière |
| 65 | Liste des coopératives affiliées |
| 66 | Nos emplacements |

NOTRE ENTREPRISE

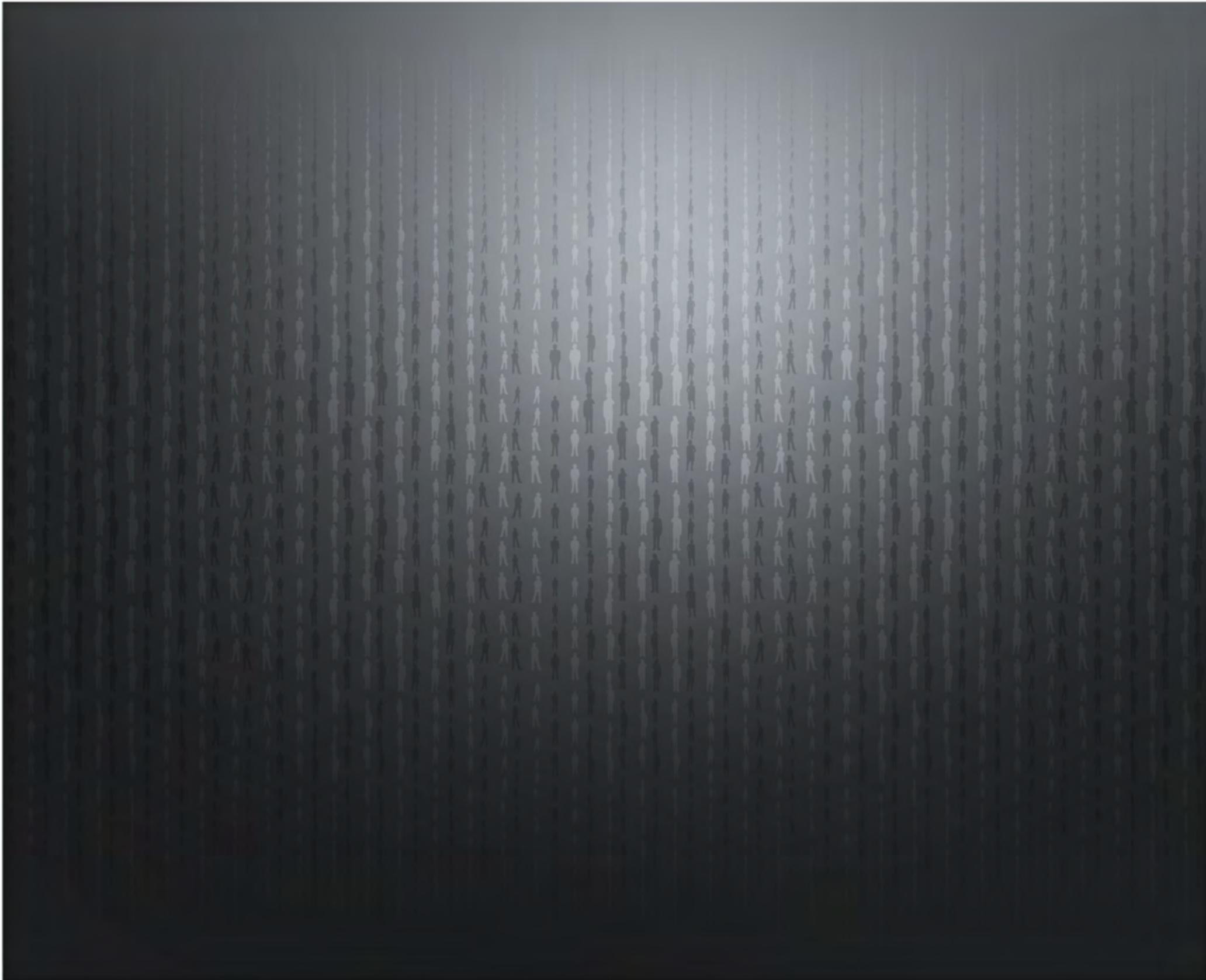
La Coop fédérée contribue au développement économique, social et environnemental des producteurs agricoles sociétaires et de ses coopératives affiliées :

en développant un réseau coopératif intégré d'approvisionnement en produits et services d'utilité professionnelle, propriété des producteurs agricoles membres et administré par eux;

en exploitant un réseau d'entreprises complémentaires, contrôlé par eux et générant des bénéfices concurrentiels, notamment dans les secteurs de la quincaillerie, de l'énergie et de la transformation des viandes;

en permettant aux producteurs membres de s'intégrer dans la coordination démocratique de la chaîne de production de valeur ajoutée dans laquelle ils sont impliqués;

en encourageant l'éducation coopérative et en appliquant les valeurs coopératives.



La

vision

IMAGINEZ
CE QU'ON POURRAIT
RÉUSSIR
ENSEMBLE!



« Que La Coop investisse dans un secteur aussi stratégique pour les fermes démontre bien qu'elle est tournée vers l'avenir. »

Frédéric Laforce
Producteur de grandes cultures, à Saint-Elphège
Membre de La Coop Covillac

La Coop prévoyante et alerte à saisir les occasions d'affaires

En partenariat avec une coopérative indienne, IFFCO, La Coop fédérée a investi dans la première phase d'un important projet de construction d'une usine d'urée, à Bécancour. Voilà qui démontre bien l'esprit visionnaire de ses dirigeants. Les avantages? Une assurance, pour les producteurs agricoles, d'un approvisionnement en urée de qualité

en tout temps; un positionnement stratégique dans une chaîne de valeur porteuse d'avenir; une présence sur de nouveaux marchés et une diversification des débouchés dans un contexte de mondialisation.

Un investissement à Bécancour de **1,2 milliard de dollars**

Une croissance soutenue dans un contexte d'incertitude économique

Malgré l'incertitude économique mondiale qui prévaut, La Coop fédérée a poursuivi sur sa lancée des dernières années et a enregistré en 2012 des résultats jusqu'ici inégalés.

Avec des ventes de plus de 4,9 milliards de dollars et un excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent de 96,6 millions de dollars, l'exercice 2012 de La Coop fédérée a été le meilleur de son existence.

Ces résultats consolidés ont été atteints grâce aux secteurs de l'Approvisionnement qui ont poursuivi la croissance marquée de leurs résultats d'exploitation, entre autres dans les secteurs des productions végétales et des grains, alors que les secteurs des ventes au détail ont connu des résultats plus modestes, mais conformes aux attentes.

Les secteurs de la Mise en marché (viandes) enregistrent, eux aussi, une bonne performance, tant pour la volaille que pour le porc, quoique la situation demeure difficile en ce qui a trait au porc frais et au bacon au Québec.

Globalement, l'exercice 2012 aura aussi été marqué par une augmentation de la visibilité institutionnelle de La Coop fédérée en lien avec les activités de l'Année internationale des coopératives,

Denis Richard
*Président,
membre du comité
exécutif et membre du
comité d'audit*



Ghislain Cloutier
*1^{er} vice-président,
membre du comité
exécutif*



Luc Forget
*2^e vice-président,
membre du comité
exécutif*

Les entreprises coopératives sont celles qui ont le mieux résisté à la crise financière amorcée en 2008.

et par des activités de financement et l'annonce d'importants projets d'investissement.

L'entreprise coopérative

La Coop fédérée est au cœur d'un modèle organisationnel qui regroupe des producteurs agricoles, des citoyens consommateurs, des distributeurs alimentaires et des transformateurs. Cela nous donne, je crois, un point de vue large sur le secteur agricole et agroalimentaire.

Cette singularité se complète également du fait que La Coop fédérée est non seulement une fédération de coopératives, mais également l'une des plus importantes entreprises agricoles et agroalimentaires canadiennes.

Au chapitre de nos activités d'entreprise, l'exercice 2012 aura été intense.

Parlons d'abord de la capitalisation. Au mois de juin 2012, La Coop fédérée a annoncé l'investissement par le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec et Capital régional et coopératif Desjardins de 100 millions de dollars dans son capital social.

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec s'est porté acquéreur d'actions privilégiées totalisant 50 millions de dollars. Quant à Capital régional et coopératif Desjardins, il a investi 50 millions de dollars en actions privilégiées dont 30 millions de dollars encaissés en 2012, et le solde, 20 millions de dollars, sera remboursé à même la débenture non garantie, d'ici 2015.

Quelques semaines plus tard, une entente est intervenue avec Financement agricole Canada pour la reconduction et l'augmentation d'une facilité de crédit de 60 millions de dollars.

Nous sommes très heureux de la marque de confiance que nous ont démontrée des piliers de l'économie québécoise et canadienne, tels que le Fonds de solidarité FTQ, Desjardins et Financement agricole Canada.

Une telle marque de confiance se veut particulièrement significative dans un contexte où le monde agricole et agroalimentaire est en pleine mutation, offrant ainsi d'excellentes occasions à ceux qui sauront le mieux se positionner et les saisir.

Le fait que des partenaires d'une telle qualité, possédant une excellente compréhension des enjeux liés au développement du mouvement coopératif, appuient La Coop fédérée augure aussi très bien pour notre avenir.

Cette marque de confiance n'est certainement pas étrangère à la reconnaissance de la qualité de l'équipe de direction de La Coop fédérée, qui a su livrer des résultats en constante amélioration depuis quelques exercices.

Il faut souligner la croissance de nos ventes, de près de 50 % au cours des six derniers exercices, qui nous permet de distribuer davantage de ristournes à nos membres et d'investir d'importantes sommes dans la modernisation du réseau La Coop.

Cette marque de confiance n'est pas étrangère non plus au constat de plusieurs intervenants de la finance que le modèle coopératif est résilient. Dans une étude publiée en 2009 par l'Organisation internationale du travail, il a été démontré que les entreprises coopératives sont celles qui, de façon générale, ont le mieux résisté à la crise financière qui s'est amorcée en 2008.

Pourquoi les coopératives sont-elles aussi résilientes? Les raisons sont nombreuses. D'abord, elles sont réfractaires à abolir l'emploi pour gagner 1 % ou 2 % de profit en déplaçant

leur production. Ensuite, puisqu'il ne s'agit pas d'entreprises soumises à la dictature de la Bourse, leur valeur ne s'effondre pas lorsque les trop-perçus opérationnels chutent temporairement, et leurs membres ne les abandonnent pas au moindre soubresaut venu.

À mon avis, ces quelques données illustrent bien comment la philosophie coopérative s'ancre dans l'économie réelle et y contribue, à la différence de l'économie financière qui a causé les ravages que l'on a connus au cours des dernières années.

Pour toutes ces raisons, je suis toujours étonné de voir que l'on ne tient pas compte du secteur coopératif quand on dresse le portrait économique du Québec ou, pire encore, que l'on hésite à inclure nos membres dans la catégorie des gens d'affaires.

Entre nous, si avec un chiffre d'affaires cumulé de plus de 8,5 milliards de dollars, soit deux fois plus que celui de Facebook, nous ne sommes toujours pas considérés comme des gens d'affaires, je ne sais pas ce que ça prendra!

L'autre grand événement du dernier exercice a été sans contredit l'annonce, à l'occasion du Sommet international des coopératives, d'un partenariat avec une importante coopérative indienne pour la construction d'une usine de fabrication d'urée à Bécancour.

L'investissement de près de 1,2 milliard de dollars devrait permettre, dès 2017, de sécuriser nos approvisionnements en urée et nous mettre partiellement à l'abri de la volatilité des marchés dans ce secteur.

Notre partenaire, l'Indian Farmers Fertilizer Co-operative (IFFCO), regroupe près de 40 000 coopératives agricoles desservant plus de 55 millions de membres. C'est un chef de file



Marc A. Turcotte
*Membre du
comité exécutif*



Sophie Bédard
*Membre du
comité exécutif*



Normand Marcil



Charles Proulx
Membre du comité d'audit



Françoise Mongrain



Marc Quesnel
Membre du comité d'audit



Jean Bissonnette
Membre du comité d'audit



Serge Boivin
Membre du comité d'audit



Mathieu Couture



Ghislain Gervais
Membre du comité d'audit



Muriel Dubois



Benoit Massicotte

reconnu mondialement dans la construction et l'exploitation d'usines de fertilisants.

Avec ses récentes acquisitions en Ontario et dans les provinces maritimes, La Coop fédérée est maintenant le plus important distributeur de fertilisants de l'Est du Canada. Grâce à cet investissement, La Coop fédérée sera en mesure d'écouler la moitié de la production de l'usine dans son réseau de distribution ainsi que sur les marchés du nord-est des États-Unis.

Finally, le Conseil d'administration de La Coop fédérée a autorisé, à la fin de l'exercice, le dépôt d'une offre d'achat pour une importante entreprise de production de porc de la Saskatchewan.

Cette offre d'achat, acceptée au début de 2013, se voulait d'abord une action défensive visant à assurer l'approvisionnement de notre établissement de Red Deer, en Alberta, et à conserver la valeur de nos actifs de l'Ouest du pays.

Big Sky Farms Inc. est le deuxième plus important producteur de porc du Canada et cette acquisition, jumelée au développement de nos activités d'approvisionnement vers l'Ouest, devrait permettre de consolider notre développement dans cette partie du pays.

La réussite en affaires ne découle généralement pas des seules activités d'acquisition. Elle est la plupart du temps le reflet d'un long et patient travail de gestion et d'amélioration de nos façons de faire.

C'est ainsi que nous avons poursuivi le travail amorcé depuis bientôt cinq ans dans la mise en place du projet Chrysalide en productions animales.

La dernière phase du projet s'amorce cette année dans le respect des échéanciers et des budgets alloués à cette restructuration.

Les volumes de production escomptés ne sont cependant pas au rendez-vous, même si nos parts de marché sont généralement en hausse, compte tenu de la crise qui a frappé l'industrie des viandes rouges.

On peut cependant aisément concevoir l'impact considérable qu'aurait eu le maintien du statu quo, pour la majorité des coopératives du réseau La Coop, si la réduction ordonnée du nombre de meuneries n'avait pas été courageusement commandée à nos gestionnaires, il y a maintenant près de cinq ans.

D'autres grands chantiers structurant pour le réseau La Coop poursuivent rondement leurs activités. Mentionnons le projet Fidelio, qui vise à unifier les systèmes d'information du réseau La Coop et à lui faire prendre plein pied dans la modernité. Mentionnons aussi le projet Chrysalide en énergie qui devrait être en phase de déploiement au cours du prochain exercice.

Au chapitre du long et patient travail d'amélioration de nos façons de faire, on ne saurait passer sous silence les activités de la Filière porcine coopérative.

On y aurait souhaité un revirement de situation plus marqué, mais dans le contexte de crise de la production porcine, liée à

la hausse du prix des céréales, force est de constater que les choses progressent.

L'amélioration de la qualité du porc La Coop, qui découle des travaux de la Filière, a permis de conserver et même de reconquérir des parts de marché en Asie.

Le nombre de membres de la Filière est en progression et la coordination assurée par les producteurs de la Filière permet de répondre plus rapidement aux exigences des marchés. La problématique liée aux porcs en attente pour la période des Fêtes s'est grandement améliorée et les revenus générés par la Filière ont permis de verser l'an dernier une première ristourne très appréciée.

Beaucoup reste cependant à faire avant de s'accorder un répit, mais je demeure optimiste, eu égard à cet audacieux pari de redresser l'industrie porcine coopérative québécoise, si tous les intervenants de la Filière porcine coopérative s'appuient sur les bases du travail effectué.

J'en profite pour remercier sincèrement MM. Claude Lafleur et Réjean Nadeau et leurs équipes respectives, qui ont su mener à bon port nos entreprises et dégager des résultats appréciables dans un contexte économique difficile.

Je remercie également mes collègues du Conseil d'administration pour leur engagement, leur dynamisme et leur ouverture à l'idée de faire les choses autrement, pour le plus grand intérêt de l'ensemble des membres du réseau La Coop.

L'amélioration de la qualité du porc La Coop, qui découle des travaux de la Filière, a permis de conserver et même de reconquérir des parts de marché en Asie.

Je remercie finalement les dirigeants des coopératives affiliées pour leur engagement, leur ouverture d'esprit et leur solidarité. Le succès de La Coop fédérée étant intimement lié à celui de ses coopératives affiliées, leur détermination et leur soutien nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

La fédération de coopératives

Au chapitre des activités d'animation de la vie associative et de représentation institutionnelle, l'exercice terminé n'a pas été moins actif que sur le plan des opérations. Au contraire, il aura été à cet égard exceptionnel.

La déclaration par l'Organisation des Nations Unies, voulant que 2012 serait l'Année internationale des coopératives, nous a donné l'occasion de porter le message coopératif sur plusieurs tribunes.

Nous sommes les héritiers de centaines de milliers de gens qui ont cru à l'action coopérative plutôt qu'au chacun-pour-soi.

Que ce soit devant le comité spécial de la Chambre des communes sur les coopératives, au prestigieux Cercle canadien de Montréal ou au Conseil des relations internationales de Montréal, ainsi que sur de nombreuses autres tribunes, La Coop fédérée a été présente à plusieurs événements pour faire valoir la différence coopérative.

Nous avons également participé, avec les autres réseaux coopératifs, à la campagne nationale « Je Coop ». Lancée à Montréal en janvier 2012, cette campagne, utilisant tout autant les médias sociaux et les plateformes web que les événements régionaux, a permis aux représentants de différentes

organisations coopératives de parler des multiples facettes de la coopération.

Je tiens aussi à souligner l'initiative mise de l'avant par plusieurs coopératives, dans le cadre de la semaine de la coopération, d'organiser une tournée des employés auprès des membres pour parler de coopération.

Il semble que cette initiative ait été appréciée tout autant des participants que des membres, et il est à souhaiter que cette tournée ait lieu régulièrement puisque c'est cette proximité et ce dialogue qui nous distinguent le plus de la concurrence.

L'évènement phare de cette Année internationale des coopératives aura cependant été le Sommet international des coopératives, qui a eu lieu à Québec, en octobre 2012.

Ce grand rendez-vous coopératif a rassemblé plus de 2800 personnes provenant de 91 pays pour échanger et réflé-

chir sur l'étonnant pouvoir des coopératives et les moyens dont nous disposons pour contribuer à l'émergence d'un monde meilleur.

Peu de gens réalisent que le monde coopératif et mutualiste est aujourd'hui constitué d'un million d'entreprises, de 100 millions d'employés et d'un milliard de membres ayant droit de vote.

Cela fait du mouvement coopératif mondial l'une des plus grandes démocraties du monde. Cela fait également du mouvement coopératif mondial un agent de changement incontournable pour la démocratisation de notre économie.

Les 300 plus grandes coopératives de la planète, dont font partie Desjardins, La Coop fédérée et Agropur, ont un poids économique équivalant à la 9^e économie mondiale, soit l'équivalent du PIB du Canada. Imaginez maintenant l'apport économique et social d'un million de coopératives, même si plusieurs de celles-ci sont de taille plus modeste.

De l'avis de plusieurs, le succès du Sommet est attribuable à une foule de facteurs, en particulier la forte présence de 163 conférenciers de réputation internationale et le dévoilement de neuf études inédites sur les coopératives.

Ces études ont notamment apporté un nouvel éclairage sur le positionnement des coopératives à l'échelle mondiale et sur les grands défis qu'elles ont à relever. Ces études pourront nous être fort utiles dans les mois à venir.

L'année 2012 aura aussi été l'occasion d'un changement à la tête de l'État québécois. Avec une nouvelle première ministre d'expérience et un nouveau ministre de l'Agriculture qui est aussi vice premier ministre et réputé pour son écoute et sa compréhension des enjeux régionaux, il est à souhaiter que la politique agricole tant attendue nous soit enfin présentée.

Le Québec a besoin d'une politique agricole et agroalimentaire d'envergure pour assurer sa sécurité alimentaire, ainsi que la survie et le développement de sa deuxième plus importante industrie.

Dans les multiples consultations sur la question, La Coop a toujours présenté une position qui s'articule autour de trois priorités :

- préconiser l'approche chaîne de valeur, c'est-à-dire favoriser la concertation de tous les maillons d'une même filière;
- améliorer notre compétitivité par des investissements structurants plutôt que par des dépenses conjoncturelles;
- susciter dans le monde agricole un climat d'affaires – un projet national – qui est propice à l'investissement, à l'innovation et au recrutement.

La future politique agricole québécoise devra tenir compte des besoins de développement des agricultures de proximité et des multiples créneaux du marché. Elle devra aussi et surtout contribuer stratégiquement au maintien du grand secteur agricole, qui est aussi un grand secteur de notre économie, capable d'assurer un niveau adéquat d'indépendance alimentaire et

IMAGINEZ CE QU'ON POURRAIT RÉUSSIR ENSEMBLE!

capable également de favoriser l'accès aux parts du marché mondial qui nous sont accessibles.

L'année 2012 aura finalement été marquée par les travaux de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction, aussi appelée Commission Charbonneau.

Cette Commission aura, entre autres, servi à rappeler les faiblesses de certains hommes et femmes de notre société et, par opposition, le courage de plusieurs autres.

Cette valeur de courage est l'une des qualités qui caractérisent notre profession d'administrateur et d'administratrice de coopérative : le courage de poser toutes les questions nécessaires pour bien connaître et comprendre les enjeux d'une décision, le courage de poser des questions constructives à la direction en ce qui a trait à ses recommandations, le courage de dénoncer les conflits d'intérêt, le courage de s'abstenir ou de se retirer lorsqu'une décision n'est pas conforme à nos valeurs.

Du courage, il en a fallu beaucoup à vos dirigeants en 2008 pour mettre en branle le projet Chrysalide en productions animales. Du courage, il nous en faudra encore beaucoup pour mener à bien les réformes en cours de nos façons de faire, que ce soit dans les secteurs de l'énergie, des produits de culture ou de la quincaillerie.

Les fondements économiques qui ont bouleversé notre secteur et qui nous ont amenés à mettre de l'avant le projet Chrysalide sont toujours présents et même de plus en plus affirmés.

Ce sont ces fondements qui poussent les entreprises à se consolider afin d'augmenter leur masse critique. Le contexte d'affaires dans lequel nous travaillons change à une vitesse sans précédent.

Dans les années 1930, alors que La Coop fédérée avait huit ans, la durée de vie des compagnies inscrites au S&P 500 était de 75 ans. Depuis le début des années 2000, cette durée de vie est tombée à 15 ans.

L'adaptation des entreprises, tant à capital-actions que coopératives, à ce monde en ébullition n'est donc plus un choix, mais une nécessité.

Avec le projet Chrysalide, nous avons trouvé une approche originale pour enfin nous doter des avantages d'une masse critique et de l'efficacité opérationnelle d'une grande organisation, tout en conservant le dynamisme entrepreneurial de nos gestionnaires et l'indépendance et l'ancrage de nos coopératives dans leurs communautés.

Grâce au projet Chrysalide, il est dorénavant possible de concrétiser un des grands principes coopératifs et d'établir une intercoopération plus poussée entre nous.

Cette approche doit-elle et peut-elle être adaptée pour nos autres secteurs d'activité? C'est là une des nombreuses questions auxquelles vous aurez à répondre au cours de la prochaine année dans le cadre de l'exercice de planification stratégique du réseau La Coop, mis en œuvre l'automne dernier.

C'est par la croissance de nos activités et l'amélioration continue des avantages concrets pour nos membres que les

coopératives pourront participer pleinement à l'émergence d'une société plus juste et plus équitable.

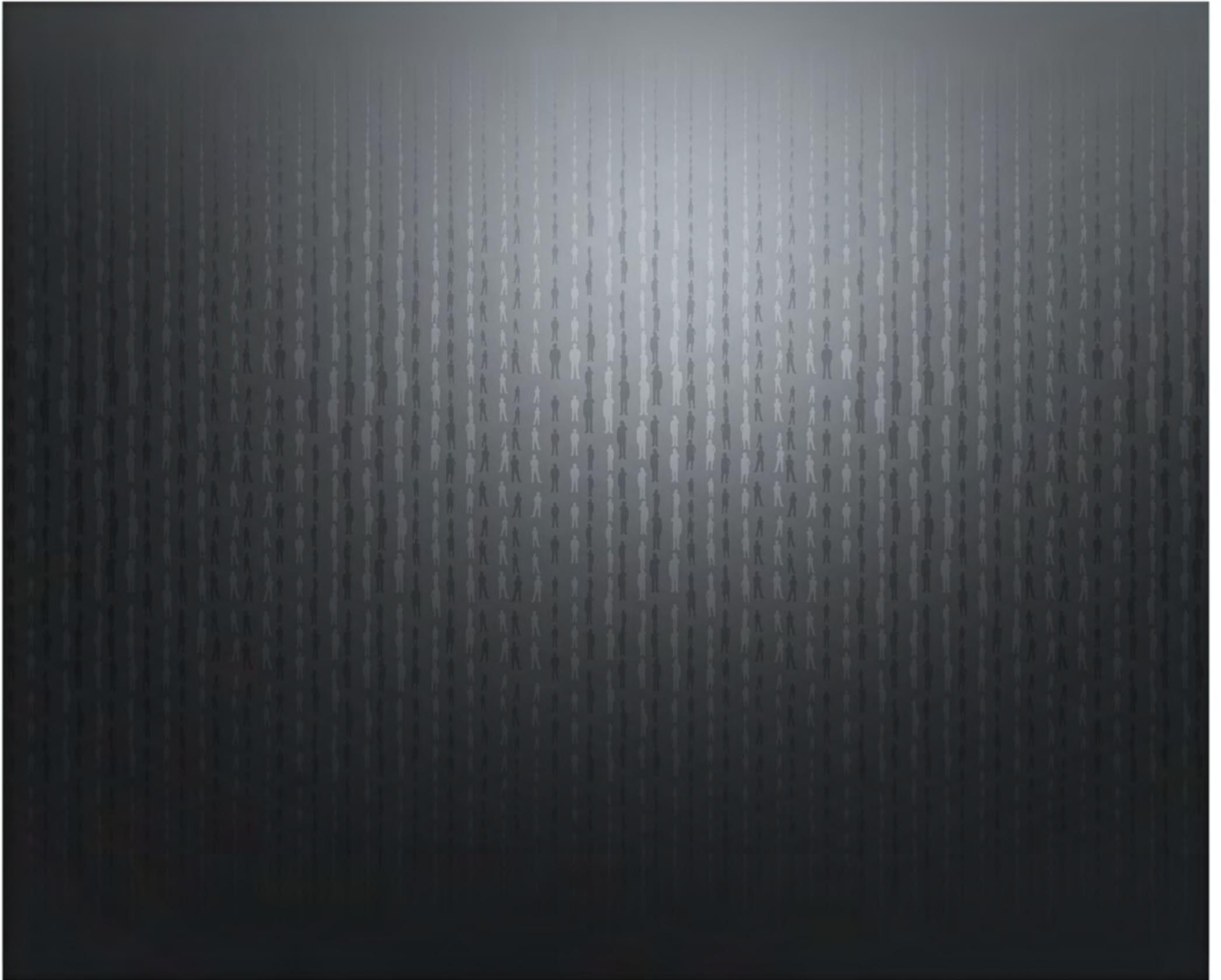
Nous sommes les héritiers de centaines de milliers de gens qui ont cru à l'action coopérative plutôt qu'au chacun-pour-soi et qui nous ont légué ce précieux patrimoine. Nous nous devons d'être à la hauteur de leurs espoirs et nous assurer de la continuité de cette belle et noble aventure humaine.

Pour ce faire, nous pouvons compter sur une forte tradition démocratique dans le réseau La Coop et sur notre volonté de trouver des solutions plutôt que de soulever des problèmes.

C'est par la solidarité de ses membres et sa cohésion que le réseau La Coop a su s'imposer au fil du temps, et ce sont par ses valeurs qu'il assurera sa pérennité et sa pertinence pour les années à venir.

Le président,

Denis Richard



The background of the page is a golden-yellow gradient. Overlaid on this gradient is a dense, repeating pattern of small, stylized human figures, creating a sense of a large crowd or community. In the top right corner, the letters 'La' are displayed in a large, white, sans-serif font.

La

Confiance

IMAGINEZ CE QU'ON POURRAIT RÉUSSIR ENSEMBLE!



« Investir dans le Régime d'investissement coopératif, c'est un placement avantageux et, en plus, cela apporte du capital à ma coopérative. Quoi de plus sûr et sécurisant! »

Annie Geoffroy
Secrétaire de direction
La Coop Profid'Or

La Coop inspirante et sécurisante pour la prospérité

Le temps, c'est de l'argent, le RIC aussi. Et avec le temps, le Régime d'investissement coopératif, un capital au rendement hautement compétitif, offert exclusivement aux membres et employés de coopératives, a fait des petits. Cette cagnotte, qui grossit année

après année, est une source importante de financement pour le réseau La Coop. Merci à tous ceux et celles qui, en toute confiance, contribuent, par la voie de leurs épargnes, à l'essor de leur entreprise.

Montant présentement investi en Régime
d'investissement coopératif

73 millions de dollars

La Coop fédérée a instauré en cours d'année une démarche en éthique, par laquelle les valeurs coopératives ont été réaffirmées. Elle respecte également les principes coopératifs énoncés dans la Déclaration sur l'identité coopérative de l'Alliance coopérative internationale et s'efforce de les actualiser dans l'administration et la gestion courante de l'entreprise.

L'adhésion libre et ouverte à tous

À la clôture de l'exercice, La Coop fédérée regroupait 101 coopératives membres, lesquelles regroupaient à leur tour quelque 64 000 membres ordinaires ainsi que 39 000 membres auxiliaires ou associés. Tous ces gens ont choisi librement de s'associer au grand réseau La Coop.

Le pouvoir démocratique exercé par les membres

Au 31 octobre 2012, 689 membres élus par leurs pairs assumaient l'administration des coopératives affiliées à La Coop fédérée. Soixante-dix-neuf coopératives pouvaient, à titre de membres ordinaires, désigner 331 délégués pour les représenter lors des assemblées. De ce nombre, 276 délégués se sont prévalus de ce droit pendant l'assemblée générale de La Coop fédérée de mars 2012, soit une participation démocratique de 83 %.

Par ailleurs, d'autres rencontres se déroulant tout au long de l'année permettent aux dirigeants des coopératives de se concerter et d'orienter les actions de La Coop fédérée. Ainsi, la Tournée du président, le Forum des présidents et l'assemblée semestrielle sont autant d'occasions de rencontres et d'échanges pour les dirigeants du grand réseau. De plus,

La Coop fédérée assure un lien structurel supplémentaire avec ses membres par l'animation de comités divers auxquels sont invités à siéger des représentants de coopératives affiliées.

La participation économique des membres

Les coopératives affiliées détiennent 145,3 millions de dollars en actions ordinaires de La Coop fédérée et 327,8 millions de dollars sous forme de réserve collective. Cette réserve sert à assurer le développement futur de l'entreprise et à soutenir différentes activités répondant aux besoins des coopératives affiliées.

La Coop fédérée a par ailleurs déclaré, en 2012, des ristournes à ses membres pour un montant global de 32 millions de dollars, ce qui porte le total des ristournes aux coopératives à 125 millions de dollars pour les cinq dernières années.

Enfin, La Coop fédérée a résolu de racheter de ses membres des actions ordinaires de classe B émises en 2000 et 2001 pour une contrepartie au comptant de 9,7 millions de dollars.

L'autonomie et l'indépendance

La Coop fédérée s'assure de conserver son indépendance à l'endroit des bailleurs de fonds, par le maintien de ratios financiers prudents. Elle applique des principes de saine gouvernance, notamment par la séparation des postes de présidence et de direction générale, par l'indépendance des administrateurs à l'égard de la direction et par la recherche de résultats durables.

Par ailleurs, La Coop fédérée reconnaît l'autonomie et l'indépendance de ses coopératives affiliées. Elle met en œuvre différentes initiatives qui répondent aux besoins d'un nombre minimal de coopératives membres, mais respecte le choix de chacune de participer ou non aux programmes offerts.

L'éducation, la formation et l'information

La Coop fédérée informe tous les membres des coopératives agricoles affiliées grâce à son magazine *Le Coopérateur agricole*, publié neuf fois l'an. C'est son principal organe d'éducation et d'information. De plus, une dépêche en ligne permet de communiquer rapidement et fréquemment avec tous les employés de La Coop fédérée et tous les dirigeants du réseau : il s'agit de La Coop en ligne, qui a fait l'objet de 58 envois au cours de la dernière année.

La Coop fédérée a versé aux coopératives 125 millions de dollars en ristournes au cours des cinq dernières années.

La Coop fédérée met également plusieurs sites intranet à la disposition de divers groupes professionnels internes afin de favoriser les échanges d'information. Ainsi, les présidents, les directeurs généraux et toute personne qui s'intéresse aux affaires coopératives disposent d'un site dédié.

D'autre part, La Coop fédérée offre à tous les élus du réseau un programme de formation visant à les soutenir dans leur rôle au sein du mouvement coopératif agricole. À ce jour, 354 élus cheminent dans ce programme. De ce nombre, 67 ont atteint le niveau de membre, qui témoigne du cumul de 15 crédits de formation, 45 ont atteint le niveau de compagnon, ayant cumulé 30 crédits, et 96 ont atteint le niveau de commandeur, ayant cumulé 45 crédits et plus. Les employés du réseau ont aussi accès à 99 formations offertes par l'Académie La Coop et adaptées à leurs besoins. Au cours de l'exercice, La Coop fédérée a investi 8,8 millions de dollars en formation.

La Coop fédérée poursuit également des objectifs d'éducation et de formation auprès de certains groupes cibles, telles la relève agricole et les femmes. Elle offre des bourses à des étudiants et accorde un soutien financier à des établissements d'enseignement. Enfin, des efforts sont aussi consacrés à la sensibilisation du grand public et des leaders d'opinion sur la pertinence du modèle coopératif en agriculture.

La coopération entre les coopératives

La Coop fédérée participe à toutes les structures et associations coopératives qui permettent d'assurer un meilleur service à ses membres et de renforcer le mouvement coopératif : le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, le Conseil canadien de la coopération et de la mutualité, la Fondation québécoise pour l'éducation à la coopération et à la mutualité, la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), la Chaire en gestion et gouvernance des coopératives et des mutuelles de l'Institut de recherche sur les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS), ainsi que Les Coopérateurs, compagnie d'assurance vie, Cooperative Research Farms, Gène +, Interprovincial Co-operative et Independent Lumber Dealers Co-operative.

La Coop fédérée a aussi participé, par le détachement de personnel, à des missions d'appui à des coopératives d'outre-mer par l'entremise de la SOCODEVI.

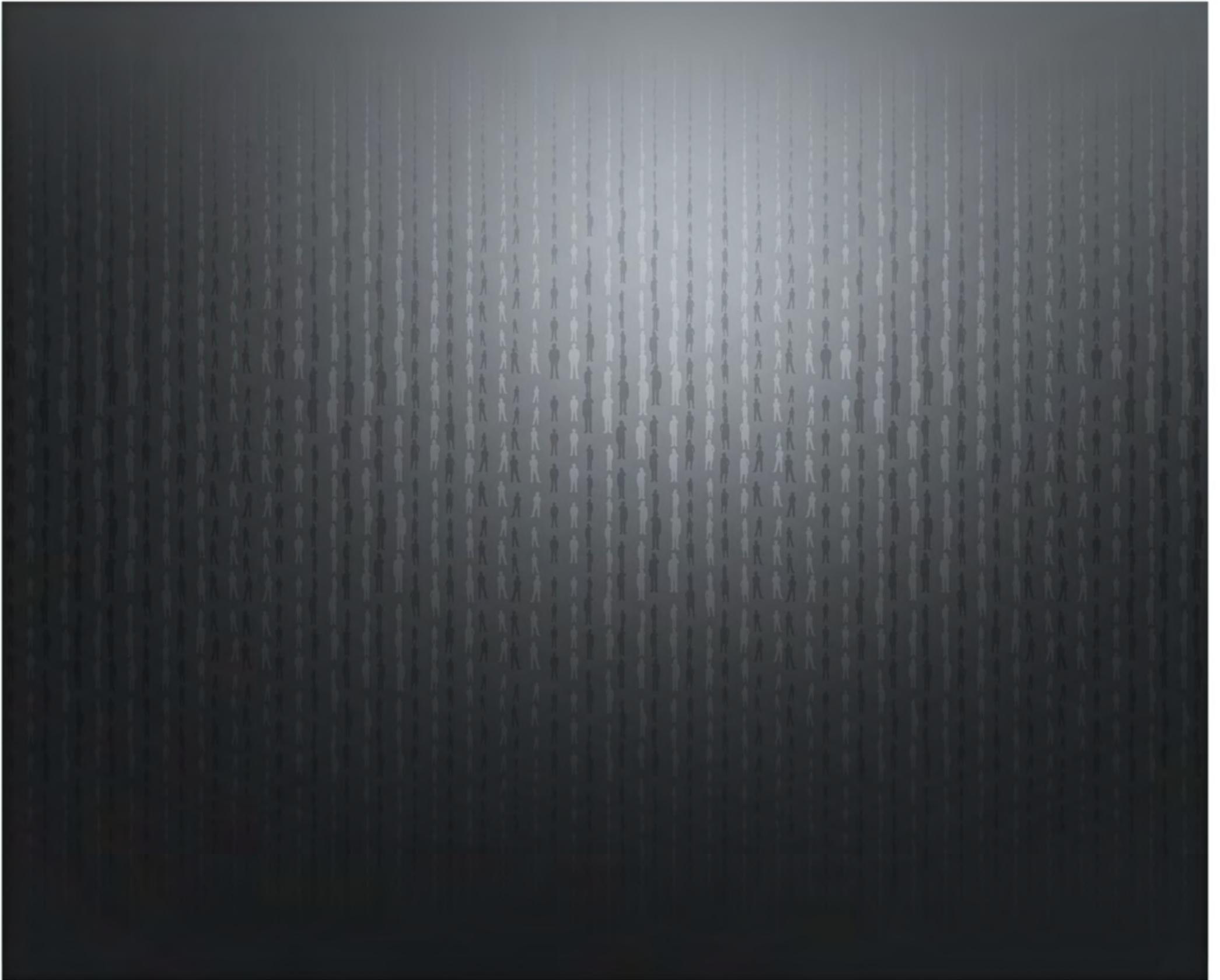
Enfin, à l'intérieur même de son réseau, La Coop fédérée se veut un carrefour où les coopératives peuvent agir ensemble afin de maximiser les avantages de l'intercoopération.

L'engagement dans le milieu

La Coop fédérée, y compris Olymel, a consacré en cours d'exercice un montant de 1,3 million de dollars afin d'encourager, par des dons et des commandites, des organisations et des événements qui lui paraissent méritoires. La valorisation du métier d'agriculteur, le sport et la santé, ainsi que l'aide aux milieux défavorisés ont été les principales causes soutenues par La Coop fédérée. Du côté d'Olymel, les sommes ont été principalement dirigées vers le soulagement de la pauvreté.

En plus des sommes accordées en dons et commandites, La Coop fédérée a versé la moitié des 760 000 \$ remis en cours d'exercice aux jeunes bénéficiaires du Fonds coopératif d'aide à la relève agricole. Cinquante-deux nouveaux jeunes agriculteurs ont rempli les conditions requises en cours d'exercice, ce qui porte le nombre de jeunes bénéficiaires du Fonds, en 2012, à 195. La Coop fédérée se préoccupe de la formation et de l'établissement d'une relève agricole solide, qui pourra en temps opportun prendre le relais dans le grand réseau La Coop.

**1,3 million de dollars ont été
consacrés, en dons et
commandites, à des
organisations et
événements méritoires.**



La

Rights of the Member

IMAGINEZ CE QU'ON POURRAIT RÉUSSIR ENSEMBLE!



« Chrysalide est un projet d'envergure qui exige une grande rigueur et beaucoup d'énergie. C'est essentiel, car le réseau gagne en performance et en efficacité. »

Karl Bissonnette
Directeur des ventes
La Coop Excel et La Coop Saint-Damase

La Coop dynamique et orientée vers l'efficacité

« Ce qu'on ne peut mesurer ne peut être géré. » C'est dans cette optique que le projet Chrysalide a été mis en œuvre par La Coop fédérée. Le déploiement de cette vaste opération d'optimisation a fait ses preuves et intègre du même coup des notions de développement durable. Les producteurs agricoles sociétaires bénéficient de produits et services de la plus haute qualité et à meilleurs coûts.

Chrysalide, un projet audacieux qui permettra,
à terme, une économie annuelle d'environ

30 millions de dollars

RAPPORT DE GESTION

Au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2012, La Coop fédérée a inscrit des ventes de 4,9 milliards de dollars et un excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent de 96,6 millions de dollars. En 2011, les ventes se chiffraient à 4,4 milliards de dollars, alors que l'excédent était de 92,7 millions de dollars. Pour un deuxième exercice consécutif, La Coop fédérée enregistre des résultats records, tant sur le plan des ventes que de l'excédent avant ristournes et impôts.

[en milliers de dollars]

| | 2012* | 2011* |
|---|--------------|--------------|
| Produits | 4 867 113 \$ | 4 442 438 \$ |
| Excédent d'exploitation | 67 936 | 73 286 |
| Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent | 96 585 | 92 686 |
| Ristournes | 32 216 | 36 500 |
| Excédent net | 53 893 | 44 272 |
| Excédent net attribuable aux membres de la Société | 39 649 | 31 652 |
| Débiteurs et stocks | 732 656 | 689 756 |
| Actif à court terme | 781 112 | 716 014 |
| Fonds de roulement | 212 606 | 170 068 |
| Immobilisations corporelles, au coût | 1 129 975 | 1 117 101 |
| Immobilisations corporelles, valeur comptable nette | 446 903 | 459 458 |
| Actif total | 1 517 054 | 1 393 285 |
| Dette à long terme incluant la portion exigible à moins d'un an | 162 671 | 212 478 |
| Actions privilégiées et Avoir de la Société | 590 372 | 457 121 |
| Nombre d'employés | 9 583 | 9 662 |

Claude Lafleur
Chef de la direction



Paul Noiseux
Chef des finances



Gaétan Desroches
Chef de l'exploitation



Jean-François Harel
Secrétaire général

*Selon la Partie II des Normes comptables pour les entreprises à capital fermé du manuel de l'ICCA

Malgré la volatilité des marchés, certains secteurs ont contribué de façon plus particulière à ces résultats. Mentionnons la hausse notable des résultats d'Agronomy Company of Canada Ltd., ainsi que ceux d'Agrico Canada Limited, acquise en septembre 2011. Le secteur volaille d'Olymel affiche également de très bons résultats, lesquels sont supérieurs à ceux de l'exercice précédent compte tenu de l'amélioration des marges sur intrants. Dans une moindre mesure, le Service de quincaillerie et matériaux et le Secteur des Énergies Sonic ont contribué de façon positive aux résultats globaux de l'entreprise. Cependant, le secteur porc d'Olymel, qui souffre d'une certaine décroissance de la production porcine au Québec et dans l'Ouest canadien, affiche des résultats inférieurs à ceux de l'exercice précédent, d'autant plus que les marges obtenues en 2012 sont de loin inférieures à celles, exceptionnelles, générées en 2011. Il faut ajouter à l'ensemble de ces contributions un gain net de 13,1 millions de dollars provenant d'une indemnité d'assurance à la suite de l'incendie à l'usine de Princeville. Aux fins de comparaison, il faut rappeler qu'en 2011 un gain net de 8,8 millions de dollars avait été inscrit aux résultats à la suite de la vente de droits d'approvisionnement.

En ce qui concerne les ventes, l'augmentation s'explique, d'une part, par une hausse des ventes d'Olymel s.e.c. de 52 millions de dollars, principalement attribuable aux prix de marché soutenus dans le secteur volaille et, d'autre part, par des ventes additionnelles de 250 millions de dollars par Agrico Canada Limited et Grower Direct Exports, entreprises acquises respectivement en septembre et juillet 2011. La différence, soit 123 millions de dollars, est attribuable à la hausse des volumes

de vente et des prix de vente pour la plupart des secteurs d'activité de l'Approvisionnement.

Le coût des ventes, les frais de vente et les frais d'administration ont atteint 4,8 milliards de dollars, en comparaison de 4,4 milliards de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la comptabilisation des opérations sur 12 mois pour Agrico Canada et Grower Direct, combinée à une hausse des coûts sur intrants en raison du prix des intrants et de l'augmentation des volumes de vente.

Par ailleurs, les frais financiers s'élèvent à 12,1 millions de dollars pour l'exercice 2012, alors qu'ils totalisaient 11,1 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. Malgré une légère baisse de nos taux d'intérêt, la hausse découle de l'augmentation de nos dettes moyennes pour l'exercice 2012.

En tenant compte de tous les résultats de chacun de nos secteurs d'activité, La Coop fédérée enregistre un excédent d'exploitation consolidé de 67,9 millions de dollars, alors qu'il était de 73,3 millions de dollars en 2011.

Les autres résultats se détaillent comme suit :

Le poste « quote-part des résultats des coentreprises », des sociétés dans lesquelles nous détenons 50 % des participations, s'élève à 11,9 millions de dollars, comparativement à 6,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. Ces résultats témoignent de l'amélioration de leur performance et plus particulièrement celles d'Agronomy et d'Agrico.



Sébastien Léveillé
*Chef développement des affaires
 et communications*



Bertrand Gagnon
*Chef solutions d'affaires
 et technologies de l'information*



Mario Leclerc
Chef des ressources humaines



Alain Garneau
*Avocat principal et chef
 des affaires juridiques*

Produits
 [en milliers de dollars]

| | |
|--------------|---------------------|
| *2012 | 4 867 113 \$ |
| *2011 | 4 442 438 \$ |
| 2010 | 3 947 871 \$ |
| 2009 | 3 919 963 \$ |
| 2008 | 3 606 101 \$ |

Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent
 [en milliers de dollars]

| | |
|--------------|------------------|
| *2012 | 96 585 \$ |
| *2011 | 92 686 \$ |
| 2010 | 36 077 \$ |
| 2009 | 53 346 \$ |
| 2008 | 70 992 \$ |

Ristournes
 [en milliers de dollars]

| | |
|--------------|------------------|
| *2012 | 32 216 \$ |
| *2011 | 36 500 \$ |
| 2010 | 11 500 \$ |
| 2009 | 15 000 \$ |
| 2008 | 30 000 \$ |

Fonds de roulement
 [en milliers de dollars]

| | |
|--------------|-------------------|
| *2012 | 212 606 \$ |
| *2011 | 170 068 \$ |
| 2010 | 92 898 \$ |
| 2009 | 191 178 \$ |
| 2008 | 181 421 \$ |

Actions privilégiées et avoir
 [en milliers de dollars]

| | |
|--------------|-------------------|
| *2012 | 590 372 \$ |
| *2011 | 457 121 \$ |
| 2010 | 440 518 \$ |
| 2009 | 412 482 \$ |
| 2008 | 383 528 \$ |

Le poste « quote-part des résultats des entités sous influence notable », des sociétés dans lesquelles nous détenons moins de 50 % des participations, s'élève à 2,1 millions de dollars, comparativement à 1,9 million de dollars pour l'exercice précédent.

Le poste « résultats des autres placements » représente les revenus d'intérêts et de dividendes des autres placements qui sont restés stables à 1,6 million de dollars.

Le poste « gains (pertes) à la cession d'actifs » totalise une perte de 305 000 dollars en 2012. En 2011, le poste affichait un gain de 9,5 millions de dollars. En 2012, la perte réalisée provient principalement de la dépréciation de placements; alors qu'en 2011, le gain réalisé représentait principalement la vente d'un droit d'approvisionnement de deux fermes.

Le poste « gain découlant de l'indemnité d'assurance » totalise 13,2 millions de dollars en 2012. Il représente la contrepartie monétaire nette reçue des assurances par suite de l'incendie d'une usine. La valeur comptable, soit le bâtiment et les équipements, totalisant 4,7 millions de dollars, a été cédée à l'encontre de la contrepartie monétaire reçue des assurances de 17,9 millions de dollars.

L'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent totalise 96,6 millions de dollars, comparativement à 92,7 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 27 octobre 2012, compte tenu des ristournes déclarées de 32 millions de dollars et des impôts sur l'excédent de 10,5 millions de dollars, l'excédent net s'élève à 53,9 millions de dollars, alors que celui de l'exercice 2011 était de 44,3 millions de dollars.

Après avoir attribué la quote-part de l'excédent net à la participation ne donnant pas le contrôle, l'excédent attribuable aux membres de la Société totalise 39,6 millions de dollars, contre 31,7 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Information sectorielle

L'information sectorielle concernant les activités de Mise en marché est commentée dans la section Rapport d'Olymel.

Activité Approvisionnement

Les ventes et revenus de l'Approvisionnement, après élimination des transactions intersectorielles, atteignent un nouveau sommet et s'élèvent à plus de 2,6 milliards de dollars, une augmentation de 373 millions de dollars soit 16,6 % de plus que le chiffre d'affaires de l'exercice précédent, qui atteignait alors 2,3 milliards de dollars.

Cette année encore, la hausse du prix des grains et des produits pétroliers représente une partie de l'augmentation des ventes de l'Approvisionnement. L'essentiel de la croissance des ventes provient toutefois de la comptabilisation sur tout un exercice des opérations, à titre de filiales exclusives, d'Agrico Canada Limited et de Grower Direct Exports, lesquelles ont été acquises, comme déjà mentionné, au cours de 2011. La croissance des volumes de ventes du Secteur des grains et l'implantation en cours du projet Chrysalide en alimentation animale a sensiblement fait grimper le chiffre de ventes.

Pour l'exercice, l'excédent avant impôts et les gains sur disposition d'éléments d'actif se chiffrent à 60,9 millions de dollars, une hausse de près de 9 millions de dollars ou 16,8 % par rapport

à l'exercice précédent. C'est un gage de la croissance rentable de l'Approvisionnement.

Les ventes du Secteur des productions animales totalisent 329,3 millions de dollars pour l'exercice, soit une augmentation de 30,1 millions de dollars comparativement aux ventes de 299,2 millions de dollars réalisées au cours de l'exercice précédent.

Cette hausse du chiffre d'affaires résulte, d'une part, de l'augmentation des prix des intrants et, d'autre part, de l'implantation quasi complétée du modèle Chrysalide en alimentation animale pour le Service des ruminants. En effet, près de la totalité des volumes qui étaient auparavant fabriqués par un grand nombre de meuneries sont à présent produits par 11 usines seulement. Il en résulte d'importantes économies pour les coopératives affiliées et les producteurs membres du réseau coopératif agricole.

La faible qualité des fourrages a entraîné une légère hausse des volumes de moulées laitières. Les parts de marché demeurent stables, et ce, malgré les quelques perturbations et les ajustements qu'a requis la mise en place du modèle Chrysalide.

La production porcine québécoise poursuit sa transformation. Les nombreuses acquisitions de fermes, par des entreprises diversifiées verticalement, ont provoqué davantage le rétrécissement du marché libre de cette industrie. Malgré ce fait, la stabilité de nos volumes vendus indique que nos parts de marché se sont accrues. L'outil de grande valeur que représente la Filière porcine coopérative en est certainement l'acteur principal.

Un nouveau sommet pour les ventes de l'Approvisionnement : plus de 2,6 milliards de dollars

Le volume d'aliments avicoles est en légère baisse dans un contexte de stabilité de nos parts de marché.

Les ventes de fertilisants augmentent de 23,3 millions de dollars et s'élèvent à 133,4 millions de dollars, par rapport à 110,1 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. Les volumes vendus au Québec sont en hausse de 3,4 %. Cette hausse est en partie attribuable à une demande accrue, mais elle est aussi le résultat d'une plus grande part de marché revenant à nos réseaux québécois.

À 44,3 millions de dollars, les ventes de semences ont progressé de l'ordre de 5 %. Nous estimons que nos parts de marché au Québec sont en légère augmentation dans le maïs, le soya et le canola. Les superficies de culture de maïs et de canola ont augmenté de près de 10 % pour chacune de ces variétés par rapport à l'exercice précédent.

Pour la première fois depuis quelques années, les ventes de protection des cultures ont augmenté et se chiffrent à 45,8 millions de dollars, soit une hausse de 2,8 millions de dollars. Les parts de marché du réseau La Coop sont aussi en augmentation de près de 4 % par rapport à l'exercice précédent. Les conditions climatiques de l'été 2012 ont favorisé la prolifération d'insectes nuisibles aux cultures. Il en a été de même pour la demande de fongicides.

Les ventes consolidées d'Agronomy ont atteint 285,3 millions de dollars, en légère diminution par rapport à 2011 alors qu'elles s'élevaient à 289,9 millions de dollars, en raison du fléchissement du prix des fertilisants qui a été plus important que l'augmentation des volumes. Pour sa part, Agrico termine son premier exercice complet au sein de La Coop fédérée avec des ventes totalisant 220 millions de dollars, comparativement à 26,3 millions de dollars enregistrées sur deux mois d'activité

au cours de l'exercice 2011, soit à partir de son acquisition le 1^{er} septembre 2011.

Les chiffres d'affaires totaux du Secteur des grains sont en hausse de 113,1 millions de dollars et s'élèvent à 608,5 millions de dollars comparativement à 495,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. Malgré une récolte 2011 en forte diminution, les volumes commercialisés au Québec par le Secteur des grains sont demeurés stables. Ainsi, les ventes de 345,2 millions de dollars réalisées en 2012 sont en hausse de 22,3 millions de dollars, ou de 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Ce qui se compare à l'inflation du prix des grains.

Par ailleurs, les ventes de Grains Elite augmentent de 22,6 millions de dollars et se chiffrent à 178 millions de dollars en raison de l'augmentation moyenne des prix de 38 dollars par tonne métrique et d'une hausse de volume dans un contexte de récolte 2011, comparable à celle de l'exercice précédent.

L'acquisition de Grower Direct Exports, le 1^{er} juillet 2011, porte ses fruits. En effet, cette filiale détenue en propriété exclusive, située à Mitchell en Ontario, a généré des ventes additionnelles de 85,3 millions de dollars pour le Secteur des grains. En 2011, les ventes de Grower Direct s'élevaient à 17,1 millions de dollars pour les quatre mois d'exploitation suivant son acquisition par La Coop fédérée.

Les ventes du Secteur quincaillerie et machines agricoles sont en hausse de 9,5 millions de dollars et totalisent 248,8 millions de dollars, comparativement à 239,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. De cette hausse, 7,7 millions de dollars proviennent du Service quincaillerie et matériaux grâce, principalement, à l'adhésion de nouveaux marchands à l'enseigne Unimat et à une croissance de 8,8 % des ventes de quincaillerie agricole.

Les ventes nettes de machines et pièces sont également en hausse de 2,7 millions de dollars, ou 16,4 %, et elles s'élèvent à 19 millions de dollars.

Les ventes du Secteur Énergies Sonic se chiffrent à 763,7 millions de dollars, par rapport à 736,8 millions de dollars pour l'exercice précédent, dégageant une hausse de 26,9 millions de dollars. Cette augmentation est essentiellement la conséquence de la hausse des prix des produits pétroliers. Le doux hiver connu l'an dernier, de même que les rares précipitations de neige, ont provoqué une réduction importante de la consommation d'essence et du diesel. En conséquence, les volumes vendus par le Secteur Énergies sont en baisse de 10,1 millions de litres pour le Service résidentiel et commercial et de 7,8 millions de litres pour le Service à l'automobiliste.

Les ventes du Service du propane sont en baisse de 13,6 %. Cette diminution est le reflet du faible prix du gaz naturel qui entraîne le prix du propane dans son sillage et de la faible demande de propane agricole pour le séchage de la récolte 2012.

Le Service innovation et croissance se consacre à identifier, anticiper et développer de nouvelles activités économiques porteuses pour le réseau La Coop, dans les domaines des bi-produits et des énergies renouvelables. C'est dans le cadre de ce nouveau mandat et dans l'objectif d'inscrire son leadership dans le secteur biomasse agricole au Canada, que La Coop fédérée a concrétisé, en juin dernier, un partenariat avec Prairie Bio-Energy Inc., une entreprise manitobaine qui se spécialise dans la manutention et la valorisation des biomasses agricoles afin d'en produire principalement des combustibles renouvelables ainsi qu'une gamme de produits, tels des super absorbants. De plus, ce partenariat permettra la distribution, par l'entremise

La Coop fédérée marque son leadership en biomasse agricole au Canada, grâce à son partenariat avec Prairie Bio Energy Inc.

Fidelio a été déployé au cours de l'année dans 18 coopératives, portant le total à 28 coopératives.

du Secteur Énergies Sonic, d'une chaudière à biomasse multi combustibles réputée, dont il détient tous les droits.

AgriEst, centre agricole Coop a continué de dégager une excellente performance avec des ventes en hausse de 10,6 millions de dollars et qui s'élèvent à 49,5 millions de dollars. Les volumes de vente de grains et de quincaillerie ont grandement progressé.

Services corporatifs

Les dépenses nettes des Services corporatifs et du développement réseau, y compris les résultats de la filiale immobilière, ont totalisé 21,2 millions de dollars, comparativement à 20,9 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Secteur solutions d'affaires et technologies de l'information

Le Secteur Solutions d'affaires et technologies de l'information est responsable de gérer les programmes de transformation du réseau La Coop, de mettre en œuvre les chantiers « Lean » en amélioration continue et de livrer et supporter les systèmes d'affaires.

Programmes Chrysalide

Les comités de gouvernance du programme Chrysalide productions animales ont tenu 18 rencontres au cours de l'exercice. Ils ont approuvé les politiques de gestion et ont suivi la mise en place dans les meuneries des plans de mesures d'urgence, de conformité environnementale et d'assurance qualité. Les modalités de la péréquation du transport Ruminant et le mode de partage des gains et pertes sur les intrants ont été approuvés par les coopératives.

Le déploiement du système d'affaires FMM est complété dans les usines du Bic, de Saint-Bruno et de Saint-Romuald. Au pignon sur rue, l'application Gestion des interventions a fait l'objet d'un projet-pilote positif auprès de 36 utilisateurs.

Les dernières composantes du modèle d'affaires et de gouvernance du programme Chrysalide Énergies Sonic ont été approuvées par les coopératives. Notamment, elles ont opté pour la mise en place de services partagés pour les regroupements partenaires.

Le programme Chrysalide en productions végétales s'est poursuivi avec le regroupement pilote et a permis de finaliser les livrables relatifs à l'animation de l'équipe de vente, à la gestion des risques et à la cartographie des plans d'engrais et de leurs clients.

Dans le cadre du programme Chrysalide grains, le Secteur a procédé à l'analyse de trois modèles d'affaires potentiels et ces résultats ont été validés par les coopératives actives dans les grandes cultures du maïs.

Un comité de gouvernance a été mis en place dans le cadre du programme Chrysalide quincailleries et machines agricoles pour superviser les travaux de la Mission performance.

Le Service d'efficacité opérationnelle a réalisé près de 25 projets « Lean » avec les différents secteurs et les coopératives. De plus, il a donné 77 jours de formation sur les approches « Lean ».

Réseau des coopératives

Le système financier Fidelio a été déployé dans 18 coopératives portant le total à 28 coopératives. La mise à niveau des infrastructures locales est complétée dans 35 coopératives représentant 100 places d'affaires. L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 27 septembre 2012.

Infrastructures et systèmes informatiques

Le rajeunissement des systèmes informatiques et des infrastructures s'est poursuivi avec la migration à la nouvelle technologie de réseau de stockage SAN. La mise à niveau d'Exchange de la version 2003 à 2010 a été complétée ainsi que la conception de la migration de Windows XP à Windows 7. Plusieurs contrats importants ont été renouvelés avec les plus importants fournisseurs. Enfin, l'ensemble des services des technologies de l'information a été répertorié dans un catalogue de services.

Secteur développement des affaires et communications

Mis en place en septembre 2011, le Secteur développement des affaires et communications, ci-dessous nommé le Secteur DAC, comporte six activités qui constituent son portefeuille de services : la communication, le marketing, les services-conseils, l'environnement, l'agroenvironnement et le développement durable.

Le Secteur DAC présente une offre globale à la fine pointe qui permet des interventions sectorielles et une relation privilégiée avec les partenaires. Il met de l'avant son rôle transversal à travers les compétences distinctives qui lui permettent d'accompagner et de conseiller stratégiquement les secteurs de La Coop fédérée et son réseau.

Le Secteur DAC élabore à l'occasion des directives d'affaires, notamment les pratiques d'intelligence d'affaires, les recherches statistiques ou encore les stratégies de marque de La Coop fédérée et ses enseignes. Le Secteur DAC favorise ainsi l'amélioration des processus d'affaires. Il assure aussi la cohérence et l'adhésion aux messages dans tout le réseau et auprès des divers partenaires en jouant un rôle de catalyseur. Le Secteur DAC soutient les activités et les projets structurants.

Ce secteur assure un appui aux décisions telles que les acquisitions stratégiques et le développement des nouveaux marchés. Il est ainsi au cœur du positionnement et du développement de la culture organisationnelle de La Coop fédérée et de son réseau.

Ressources humaines

Le nombre d'employés à La Coop fédérée, y compris ses filiales, était de 9583 à la fin de l'exercice, en regard de 9662 en 2011. Bien que ce chiffre démontre une stabilité du nombre d'employés, plusieurs mouvements de main-d'œuvre ont eu lieu au cours de l'exercice pour tenir compte des différents besoins d'exploitation.

La Coop fédérée, comme la plupart des grandes entreprises, fait face à de nombreux défis en matière de recrutement et de rétention du personnel. En effet, les candidats recherchent des employeurs dont les valeurs rejoignent les leurs. Nous pouvons affirmer, à ce chapitre, que nos valeurs d'honnêteté, d'équité, de responsabilité personnelle et mutuelle ainsi que de solidarité sont des atouts qui nous permettent d'embaucher du personnel engagé et compétent. Au chapitre de la formation, des cours ont été offerts à 2793 employés et administrateurs du réseau La Coop lors de 277 sessions offertes. L'engagement de La Coop fédérée dans le développement des compétences de ses employés se traduit par un investissement annuel de plus de 2 %.

Le programme de formation des élus continue d'être offert aux administrateurs du réseau La Coop. Parmi les administrateurs actifs, nous comptons maintenant 67 personnes qui détiennent le titre de membre; 45, celui de compagnon et 46, celui de commandeur, tous niveaux confondus. Quinze cours différents ont été offerts aux administrateurs dans le cadre de ce programme.

La mise en place de partenaires d'affaires ressources humaines dans les principaux secteurs de La Coop fédérée permet de bien saisir les attentes de chaque secteur et de développer des stratégies RH adaptées à leur situation. De plus, cette initiative permet aux employés et aux gestionnaires d'avoir un contact direct avec des généralistes en ressources humaines, ce qui contribue à soutenir la mise en œuvre des activités de communication, de mobilisation, de formation et de coaching, tout en renforçant le sentiment d'appartenance envers l'entreprise.

Consciente de la nécessité d'offrir à ses employés, ainsi qu'à ceux du réseau bénéficiant d'un régime de retraite, des outils pour atteindre leur objectif de retraite, La Coop fédérée a veillé à l'amélioration des « stratégies Cycles de vie ». Celles-ci, selon que l'employé y adhère, lui permettent, selon son âge et son degré de risque, de maximiser ses revenus de retraite. Soulignons que l'actif de la fiducie globale des caisses de retraite du réseau La Coop atteint 338 millions de dollars répartis dans six fonds de placement et deux certificats de dépôts.

Mandaté par les coopératives sociétaires membres du regroupement en assurances collectives, le Secteur des ressources humaines a revu l'ensemble des protections offertes aux employés du réseau et a défini un nouveau régime plus flexible, adapté aux besoins des employés et de leur famille, et incluant plus de mesures de contrôle des coûts.

L'accompagnement du Service des relations du travail, tant à La Coop fédérée que dans les coopératives, a contribué au maintien d'un environnement sain et sans conflit de travail. Nous nous efforçons de développer un partenariat avec les différents intervenants syndicaux pour assurer à notre clientèle un service constant, de haute qualité et compétitif avec le marché. Un processus d'audit en santé-sécurité a été également mis en place dans l'ensemble de nos installations dans le but d'assurer la prévention des accidents de travail.

Bien que le but premier de la Mutuelle de prévention en santé-sécurité soit d'assurer aux employés un environnement de travail sécuritaire, et que des efforts constants sont faits en prévention, cela a de plus permis à l'ensemble des 89 membres de bénéficier d'une économie de plus de 1,6 million de dollars.

Nous reconnaissons tous que les employés constituent un atout important et essentiel dans la réussite de nos coopératives et bien que l'on ne puisse ici relater toutes les activités faites en matière de ressources humaines, retenons que nous devons tous viser le même but, soit de faire du réseau La Coop « un employeur de choix ».

Situation financière

Le bilan consolidé de La Coop fédérée (« la Société ») au 27 octobre 2012 affiche un actif total de plus de 1,5 milliard de dollars, comparativement à 1,4 milliard de dollars à la fin de l'exercice précédent. La hausse de l'actif total est attribuable aux acquisitions de participation dans des sociétés des secteurs

du pétrole et de la volaille, combiné à la comptabilisation à la hausse des quotes-parts des résultats des coentreprises et à la hausse des débiteurs attribuable à la croissance des volumes d'affaires.

Le fonds de roulement a atteint 212,6 millions de dollars, une hausse par rapport à l'exercice précédent, alors qu'il se situait à 170,1 millions de dollars, soit des ratios respectifs de 1,4 contre 1,3. La hausse des débiteurs et des frais payés d'avance explique cette variation. En ce qui concerne le ratio d'endettement consolidé de la Société, il a fléchi à 24:76 à la fin de l'exercice 2012, alors qu'il s'établissait à 36:64 à la fin de l'exercice précédent.

Les postes « Actions privilégiées », « Capital social » et « Réserve » totalisent en fin d'exercice 590,4 millions de dollars, comparativement à 457,1 millions de dollars pour l'exercice précédent. Ces postes représentaient 38,9 % de l'actif total en 2012, contre 32,8 % à la fin de l'exercice précédent. En 2012, La Coop fédérée a émis deux nouvelles séries d'actions privilégiées d'investissement, soit la Série 1-FSTQ et la Série 2-CRCD pour une contrepartie au comptant de 80 millions de dollars. Ces actions privilégiées sont sans droit de vote et comportent un dividende cumulatif et payable semestriellement. De plus, La Coop fédérée a renégocié, pour une période de quatre ans, son mode de remboursements pour la débenture non garantie à taux fixe. À partir d'août 2012, les versements annuels sont remboursables en actions privilégiées d'investissement Série 2-CRCD. Le poste « Capital social » inclut le solde de la débenture non garantie au 27 octobre 2012 totalisant 20 millions de dollars. En ce qui concerne la réserve de la Société, au 27 octobre 2012, elle s'établissait à 327,8 millions de dollars, soit 55,5 % des actions privilégiées et de l'avoir de la Société.

Situation de trésorerie et sources de financement

La Coop fédérée dispose des sources de financement nécessaires par voie d'ententes avec des institutions financières canadiennes. Les ententes auprès d'un syndicat d'institutions financières consistent en une facilité de crédit globale de 300 millions de dollars. La facilité de crédit est renouvelable en juin 2016. À la fin de l'exercice 2012, un montant totalisant 58 millions de dollars avait été prélevé, alors qu'en 2011, il totalisait 119,1 millions de dollars.

En juillet 2012, la Société a refinancé un crédit à terme pour un montant supplémentaire de 33,6 millions de dollars. La nouvelle durée du prêt est de 10 ans, à taux fixe et sera remboursable en trois versements annuels débutant en juillet 2020. Le solde du crédit à terme au 27 octobre 2012 totalise 60 millions de dollars. Il était de 26,4 millions de dollars au 29 octobre 2011. De plus, la Société détient un billet à terme à taux fixe, dont le solde s'établissait à 13,6 millions de dollars au 27 octobre 2012, alors qu'il s'élevait à 15,6 millions de dollars en 2011.

La facilité de crédit, le crédit à terme et le billet à terme sont grevés par des hypothèques de premier rang sur la majorité des immobilisations corporelles et incorporelles actuelles et futures d'Olymel s.e.c. et de ses filiales.

Afin de réduire ses besoins en matière d'emprunt, La Coop fédérée applique une gestion prudente de son fonds de roulement et établit sa capacité d'investissement en immobilisations en fonction des fonds générés pour chacun de ses secteurs d'activité. Chaque trimestre de l'exercice 2012, La Coop fédérée a respecté les obligations financières et les clauses restrictives contenues dans ses ententes de financement.

Risques et incertitudes

La Coop fédérée est exposée, dans le cours normal des activités de la Mise en marché et de l'Approvisionnement, à différents risques qui peuvent influencer sur sa rentabilité.

Risques associés à la volatilité des prix des intrants

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. Le contexte économique dans lequel la Société exerce ses activités est régi par des politiques nationales et provinciales en ce qui a trait aux approvisionnements des usines d'abattage. La disponibilité des volumes d'abattage et les prix des animaux vivants découlent par conséquent de l'évolution des politiques des marchés. La Société s'assure par ailleurs de maintenir un contrôle serré sur ses coûts de production afin de pallier l'absence de contrôle sur les prix et les coûts d'approvisionnement. La diversité des secteurs d'activité de la Société permet d'atténuer ce facteur de risque.

Risques liés à l'insalubrité des aliments

La Société est exposée aux risques liés à l'industrie de la mise en marché, principalement dans le cours normal des activités des secteurs de transformation et de commercialisation des aliments. La détérioration, la contamination et la responsabilité à l'égard des produits de consommation sont des risques dont la Société doit se préoccuper. La Société s'assure de respecter les exigences de l'État en appliquant dans toutes ses usines des contrôles rigoureux de la salubrité des aliments.

Risques liés à la santé des animaux d'élevage

Les épidémies et la contamination des animaux d'élevage sont des facteurs de risque importants pour la Société. Les épidémies peuvent nuire considérablement à la production et à l'accès à un approvisionnement en matières premières pour ses usines de transformation. La gestion de la qualité est un objectif primordial pour la Société. Ainsi, l'amélioration des procédures internes de traçabilité et la collaboration à une stratégie nationale avec les organismes publics font partie d'une saine gestion des troupeaux d'élevage.

Risque environnemental

La Coop fédérée est une coopérative responsable socialement qui met en place les moyens de réduire de façon constante son empreinte environnementale générée par ses activités, produits et services. Sa politique environnementale montre d'ailleurs les engagements qu'elle a pris envers les exigences réglementaires gouvernementales et les bonnes pratiques en vigueur dans les secteurs d'activité où elle œuvre.

Ses installations sont inspectées en continu dans le cadre de vérifications de conformité environnementales. Ainsi, au cours de l'exercice 2012, 54 installations ont été visitées par ses conseillers en environnement et les recommandations d'amélioration applicables ont été diffusées aux gestionnaires d'installations. Par ailleurs, l'entreprise fait connaître sa situation environnementale au conseil d'administration trimestriellement par l'entremise de son comité d'éducation coopérative et du développement durable, ainsi que par le rapport annuel produit par le Service de l'environnement.

Aussi, afin de maintenir la conformité réglementaire et les bonnes pratiques environnementales, le Service de l'environnement a procédé, en collaboration avec le chef de l'exploitation, à l'implantation d'un Système de gestion environnementale inspiré d'ISO 14001 dans cinq installations de La Coop fédérée.

Également, par son service-conseil environnement, le Service de l'environnement a effectué plus de 125 mandats auprès des différents secteurs d'activité de La Coop fédérée et plus de 60 auprès des coopératives et partenaires d'affaires.

Enfin, par sa nature coopérative, La Coop fédérée a une sensibilité particulière à l'égard des collectivités où elle exerce ses activités : elle connaît l'importance d'une cohabitation harmonieuse. N'oublions pas que l'entreprise coopérative se trouve ancrée dans son territoire, elle appartient à une collectivité qui l'administre démocratiquement. Elle ne peut donc impunément ignorer les impacts de ses activités sur le paysage physique et humain qu'elle occupe. La Coop fédérée a donc voulu contribuer à promouvoir les bonnes pratiques en matière de cohabitation. C'est dans ce souci de sensibilisation et d'éducation que La Coop fédérée a publié le « Guide d'aide au bon voisinage » destiné à maintenir de bonnes relations avec la collectivité. Ce guide est destiné à l'ensemble des établissements du réseau La Coop pouvant potentiellement générer des nuisances (meunerie, centre d'engrais, centre de grains, etc.). Il s'applique dans diverses situations : installations déjà établies, projets de modification des opérations d'une installation ou encore pour la conception de nouveaux projets. Il propose une démarche simple permettant de dresser le portrait d'une entreprise et de ses établissements, d'identifier les enjeux en matière de bon voisinage et de dresser un plan d'action. Enfin, il offre également des outils de travail et des conseils en matière de relations de bon voisinage.

Risques des marchés mondiaux

Les répercussions des diverses variables influant sur les marchés économiques mondiaux ont une incidence sur les exportations de la Société. Les volumes exportés sont tributaires des conditions économiques ayant cours dans les pays importateurs et, dans certains cas, de barrières tarifaires. La croissance et la rentabilité des exportations de la Société dépendent largement de la vigueur de ces marchés et du respect des traités et des règles du commerce international.

Risques liés aux instruments financiers

La Société présente des informations sur l'exposition aux risques liés aux instruments financiers, notamment le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, le risque de change et les autres risques de prix. La note 26 des états financiers consolidés porte sur la divulgation de l'information concernant la nature et la portée des risques relatifs aux instruments financiers et à la gestion des risques.

Nouvelles normes comptables

Les présents états financiers consolidés sont les premiers états financiers que La Coop fédérée a préparés en conformité avec la Partie II du Manuel de l'ICCA – Comptabilité, qui regroupe les principes comptables généralement reconnus pour les entreprises canadiennes n'ayant pas d'obligation d'information du public. Dans le cadre de la préparation de son bilan consolidé d'ouverture au 31 octobre 2010 [la « date de transition »], la Société a appliqué le chapitre 1500, « Application initiale des normes ».

L'application initiale des normes comptables, pour les entreprises à capital fermé au bilan d'ouverture consolidé, a entraîné certains ajustements aux soldes présentés dans le bilan consolidé préparé selon la Partie V du Manuel de l'ICCA – Comptabilité [« anciens PCGR »]. La Société présente, par voie de notes afférentes aux états financiers consolidés, note 2B intitulée « Application initiale des normes comptables pour les entreprises à capital fermé », le détail des ajustements requis lors de l'application de ces nouvelles normes.

Conclusion

Dans un marché en pleine mutation, bouleversé par une instabilité croissante des prix, La Coop fédérée, les coopératives affiliées et les filiales s'en tirent bien. Il est rassurant de terminer l'exercice sur un aussi bon bilan.

Que va-t-on retenir de l'exercice 2012? Outre des résultats financiers qui ont atteint un sommet historique, il faudra parler des grands chantiers Chrysalide qui continuent d'animer le réseau et de transformer profondément ses pratiques et sa culture d'affaires. La structure du marché nous oblige à travailler différemment, à préciser nos processus et à réduire nos frais d'exploitation grâce à des synergies et à la chasse aux actifs sous-utilisés.

Mentionnons, à cet effet, que La Coop fédérée a conclu cette année une association d'affaires avec les Laboratoires d'analyses S.M., filiale de Groupe S.M. international, en lui cédant les activités de notre laboratoire d'analyses agroalimentaires. En nous associant à un leader du secteur des laboratoires, nous pourrons, par une entente de partenariat, continuer à offrir des services d'analyse à la fine pointe à l'ensemble du réseau.

Il faudra aussi se rappeler que le marché canadien se développe de façon accélérée. La taille limitée du marché québécois nous oblige à investir intelligemment et à rechercher constamment des occasions qui permettront de mieux utiliser nos installations au Québec, d'exprimer l'immense potentiel de nos gens et de pousser plus loin les avantages concurrentiels de nos métiers. C'est ce que nous visons notamment par notre entente d'intention avec la coopérative indienne IFFCO (Indian Farmers Fertiliser Co-operative) pour la construction d'une usine de production d'urée à Bécancour.

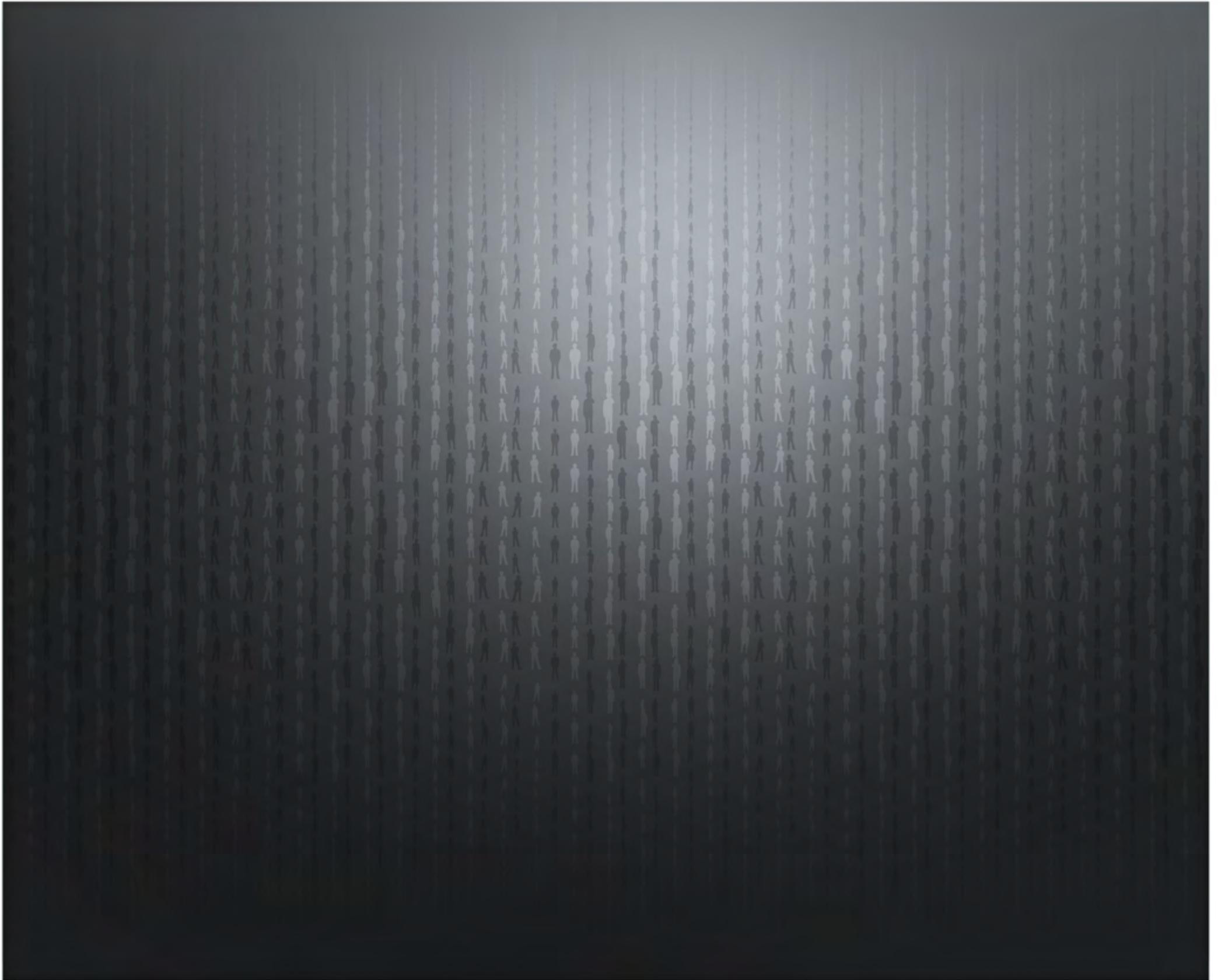
Enfin, il faudra parler de cette première incursion dans le secteur peu développé de la biomasse agricole. C'est une première pour La Coop fédérée que d'investir dans ce nouveau métier que l'on dit très prometteur, mais qui comporte certains risques puisqu'il est, lui aussi, soumis aux grandes variations des prix de l'énergie.

Jour après jour, donc patiemment, nous sommes en train de construire le réseau de demain. Il convient de remercier très chaleureusement mes collègues, les dirigeants du réseau des coopératives affiliées et de notre filiale Olymel ainsi que tous les employés pour leur fidélité, leur engagement et leur appui dans l'atteinte de ces résultats.

Et il va de soi que je termine ce rapport en remerciant tout particulièrement le président, M. Denis Richard, de même que tous les membres du Conseil d'administration de La Coop fédérée, de l'appui et la confiance sans faille qu'ils nous ont témoigné tout au long de l'exercice.

Le chef de la direction,

Claude Lafleur



La

Crédibilité

IMAGINEZ
CE QU'ON POURRAIT
RÉUSSIR
ENSEMBLE!

Claudine Ronald Herman Robert Stéphane France Robert Christiane Murielle Caroline

Robert Stéphane France Robert Christiane Murielle Caroline

Claudine Ronald Herman Robert Stéphane France Robert Christiane Murielle Caroline

Robert Stéphane France Robert Christiane Murielle Caroline

Claudine Ronald Herman Robert Stéphane France Robert Christiane Murielle Caroline

Claudine Ronald Herman Robert Stéphane France Robert Christiane Murielle Caroline

Claudine Ronald Herman Robert Stéphane France Robert Christiane Murielle Caroline

Claudine Ronald Herman Robert Stéphane France Robert Christiane Murielle Caroline

Christiane Murielle Caroline



François Drainville
Président
La Coop Agrivert

« Si ces deux importantes organisations québécoises ont investi tant d'argent dans La Coop, c'est qu'elle a la réputation d'avoir le sens des affaires. »

La Coop

fiable et reconnue pour son sens des résultats

L'Année internationale des coopératives a dévoilé toute la force et le dynamisme « des entreprises pour un monde meilleur » - le slogan permanent adopté par l'Alliance coopérative internationale. Mais que dire de La Coop fédérée qui, en plus d'avoir célébré ses 90 ans en 2012,

a vu le Mouvement Desjardins et le Fonds FTQ investir 100 millions de dollars dans son capital! Nul doute que la crédibilité est un caractère qu'elle a su développer au fil des ans et qui lui va comme un gant.

Le Fonds FTQ et Capital régional et coopératif
Desjardins ont investi dans La Coop

100 millions de dollars



Denis Richard
*Président de La Coop fédérée
et président du conseil d'administration
d'Olymel s.e.c.*



Réjean Nadeau
*Président-directeur général
d'Olymel s.e.c.*



Claude Lafleur
*Chef de la direction de
La Coop fédérée*



Paul Noiseux
*Chef des finances de La Coop fédérée
et chef de la direction financière
d'Olymel s.e.c.*

Avec un chiffre d'affaires de 2,302 milliards de dollars, en progression de 52 millions de dollars sur celui de l'exercice précédent, les résultats de l'exercice 2012 permettent à Olymel d'afficher une bonne performance.

Ces résultats s'expliquent en grande partie par l'obtention de bonnes marges viande dans le secteur du porc transformé et dans celui de la volaille, ainsi qu'au dernier trimestre dans le secteur du porc frais, autant dans l'Est que dans l'Ouest. Ils sont d'autant plus positifs qu'ils ont été enregistrés dans une conjoncture de marché fragile, une économie américaine qui peine à redécoller et une situation financière européenne qui fait encore peser beaucoup d'incertitudes sur l'ensemble de l'économie mondiale. Ils sont également attribuables au fait que depuis plusieurs années, Olymel a su maintenir ses efforts pour accroître les valeurs ajoutées et réduire les coûts.

Dans l'ensemble, les marchés extérieurs ont maintenu leur demande à peu près au même niveau que l'an dernier. Olymel était responsable de 28,2 % des exportations canadiennes de viande de porc à travers le monde. Toutefois, de nouvelles ententes bilatérales de libre-échange favorisent de plus en plus nos concurrents, notamment les Américains en Corée du Sud. Le marché de ce pays est l'un des plus importants débouchés extérieurs d'Olymel. Le Canada, lui aussi, devra rapidement emboîter le pas et conclure de telles ententes permettant aux produits de porc canadiens de rester dans la course.

L'exercice 2012 a également apporté son lot de défis au plan intérieur. Outre la valeur de notre devise qui continue de favoriser la présence des produits américains sur le marché canadien, la production porcine du pays a été touchée par de nombreuses turbulences. La flambée du prix des grains, et ses impacts financiers sur les producteurs de porcs, ainsi que la diminution de la production porcine au Québec sont parmi les principaux facteurs qui, en 2012, ont amené Olymel à réévaluer

Première incursion pour Olymel en production porcine : acquisition de Big Sky Farms Inc., en Saskatchewan

ses stratégies et à prendre les moyens pour s'adapter à ces situations difficiles. Dans ce contexte, notre priorité a été, et demeure, celle d'assurer nos approvisionnements afin de continuer de répondre à la demande de nos clients.

PORC FRAIS

Bien que moins élevé que lors de l'exercice précédent, le secteur porc frais Est a enregistré un bénéfice en 2012, et ce, malgré une diminution de la marge viande. La hausse du poids des porcs a permis d'atténuer les effets d'une troisième baisse de volumes consécutive. Afin de réduire l'impact de cette diminution, Olymel a augmenté son volume d'approvisionnement de porcs en provenance de l'Ontario et a également eu recours, pour un troisième exercice, au Programme de temps partagé du gouvernement fédéral à son abattoir de Princeville.

Le secteur porc frais Ouest affiche, quant à lui, des résultats positifs pour un cinquième exercice, mais qui sont inférieurs à ceux de l'exercice 2011. La marge viande obtenue dans l'Ouest demeure toutefois plus élevée que dans l'Est, conséquence de coûts d'approvisionnement moindres et d'un portefeuille clients plus avantageux en raison de leur proximité géographique. Tout comme dans l'Est, on a assisté dans l'Ouest à une hausse du poids des porcs, mais également à une diminution des volumes d'abattage.

En 2012, la situation précaire des producteurs de porcs de l'Ouest canadien, découlant de la flambée du prix des grains et des faibles conditions de marché, a débouché sur l'insolvabilité de plusieurs entreprises. En septembre, Big Sky Farms Inc., qui produit un million de porcs par année, s'est placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers. Dans le cadre du processus prévu par cette loi, Olymel a déposé une offre d'achat de 65,25 millions de dollars en octobre dernier et

est devenue l'acheteur final, la transaction ayant été conclue le 20 janvier 2013. Cette première incursion dans la production porcine permettra à Olymel d'assurer ses approvisionnements dans l'Ouest, Big Sky Farms étant déjà le fournisseur le plus important de l'usine de Red Deer. Olymel entend profiter pleinement de l'expertise de ses propriétaires pour maximiser les synergies de ces nouvelles activités.

Au cours des prochaines années, l'industrie porcine devra donc relever de nombreux défis. Parmi ces derniers, figure la question du bien-être animal et particulièrement l'abolition des cages de gestation des truies. Après une analyse approfondie de cette question, Olymel en est venue à la conclusion que ce changement est inévitable. Il est déjà en voie de réalisation dans de nombreux pays. Les producteurs de porc canadiens auront cependant besoin de temps et de moyens pour s'adapter et Olymel estime que progressivement, sur une période de 10 ans, l'industrie canadienne devra elle aussi se conformer à cette nouvelle exigence des marchés.

PORC TRANSFORMÉ ET BACON

Comparativement aux derniers exercices, le secteur de sur-transformation Porc enregistre, en 2012, une forte croissance de ses volumes. Cette performance découle en bonne partie d'un contrat majeur à long terme conclu l'an dernier. Par contre, le secteur du bacon affiche encore cette année des résultats négatifs dans le contexte d'une diminution substantielle des volumes et d'une concurrence américaine toujours très vive. La perte enregistrée en 2012 a toutefois considérablement diminué comparativement à celle de l'an dernier, notamment en raison du recouvrement de l'assurance. Les derniers mois de l'exercice démontrent des signes encourageants qui laissent entrevoir une amélioration significative des résultats en 2013. L'incendie de l'usine de bacon de Princeville, le 6 mai 2012,

Olymel estime que progressivement, sur une période de 10 ans, l'industrie canadienne devra prendre le virage de l'élevage des porcs sans cages de gestation.

a conduit Olymel à revoir le plan de réorganisation de ce secteur et à décider de concentrer ses opérations dans les deux usines restantes de fabrication de bacon, soit à Drummondville et à Cornwall. La mise en œuvre de ce plan prévoit, entre autres, la spécialisation des usines par type de produit, ainsi qu'un agrandissement de l'usine de Cornwall avec la construction d'un fumoir et un ajout de capacité pour nos activités de viande transformée.

VOLAILLE FRAÎCHE ET TRANSFORMÉE

Le secteur de la transformation primaire de poulet présente pour 2012 des résultats positifs, dépassant du double ceux de l'exercice précédent. Tout comme pour l'exercice 2011, l'augmentation du prix des grains a eu un impact à la hausse sur le coût du poulet vivant, mais ce facteur, combiné à une meilleure gestion des volumes de production, a entraîné un raffermissement des prix de vente et soutenu les marges. Au Québec, l'entrée en vigueur de la nouvelle convention de mise en marché de la volaille devrait nous permettre de stabiliser nos parts de marché, de limiter le commerce interprovincial et, à terme, de réduire les primes payées aux producteurs. Par ailleurs, la toute nouvelle usine d'abattage et de découpe de poulets Sunnymel, de Clair au Nouveau-Brunswick, copropriété d'Olymel et du producteur Groupe Westco, a entrepris ses opérations le 30 novembre 2012.

Le secteur du dindon a été très performant en 2012 et affiche un profit historique. Ces excellents résultats sont attribuables à plusieurs facteurs, dont l'augmentation du poids des dindons mâles après l'installation du procédé d'anesthésie au CO₂ en 2011, l'abattage de dindons en provenance de la Nouvelle-Écosse, la croissance de la demande de produits à valeur ajoutée, ainsi que l'impact de l'augmentation des prix de vente sur la marge viande.

Enfin, bien que positifs, les résultats pour 2012 du secteur de la volaille transformée sont en baisse. La hausse du coût des approvisionnements a eu pour conséquences une réduction de la marge viande et une diminution du volume des ventes.

DES ASSISES DE PLUS EN PLUS SOLIDES ET DES DÉFIS DE PLUS EN PLUS COMPLEXES

En un peu moins d'un quart de siècle, Olymel est devenue non seulement un leader incontournable de la transformation agroalimentaire au Canada, mais également un exportateur de premier plan de nos produits de viande de porc sur les marchés internationaux. Solidement implantée au Québec, notre entreprise œuvre désormais à l'échelle canadienne avec des établissements importants en Ontario, en Alberta, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick. Chaque région et chaque marché présentent leurs propres défis et leurs propres occasions d'affaires.

Olymel doit constamment innover en matière de nouveaux produits et de marketing. Nous l'avons fait en 2012, en lançant Olymel Smart Nature, une gamme de produits prisée dans le segment des charcuteries naturelles. Cette nouvelle gamme a d'ailleurs mérité le Prix Innovation Marketing 2012 du Conseil de la transformation alimentaire et des produits de consommation. Nous avons également innové en reformulant les recettes des charcuteries Flamingo et Lafleur. L'Association des détaillants en alimentation du Québec a d'ailleurs intronisé la marque Lafleur, dont c'était le centenaire, à son Temple de la renommée, une première dans l'histoire pour une marque. Il faut poursuivre sur la lancée de l'innovation.

Le recrutement d'une main-d'œuvre de qualité demeure toujours la clé de la réussite. C'est pourquoi dans la gestion de

notre personnel, nous poursuivons le déploiement à grande échelle de notre plan de mobilisation des ressources humaines, entrepris il y a plusieurs années, et à travers lequel nous multiplions les programmes de développement des compétences pour la formation continue de nos cadres, et pour la reconnaissance des années de service de nos employés. Nous sommes également à mettre en œuvre un programme qui vise à favoriser l'implantation d'une véritable culture de prévention des accidents et des maladies professionnelles. Nous enregistrons à ce chapitre des résultats en très nette progression. Les indicateurs de 2012 pour l'absentéisme, les lésions professionnelles et la gravité de ces dernières sont tous en baisse. Nous poursuivons nos initiatives de communication interne afin que nos employés, répartis dans de nombreux établissements à travers le pays, puissent mieux connaître l'entreprise et ses objectifs. Nous avons conclu, en 2012, huit conventions collectives dans autant d'établissements. La durée de ces contrats varie entre cinq ans et neuf ans, et nous ouvre des perspectives de stabilité.

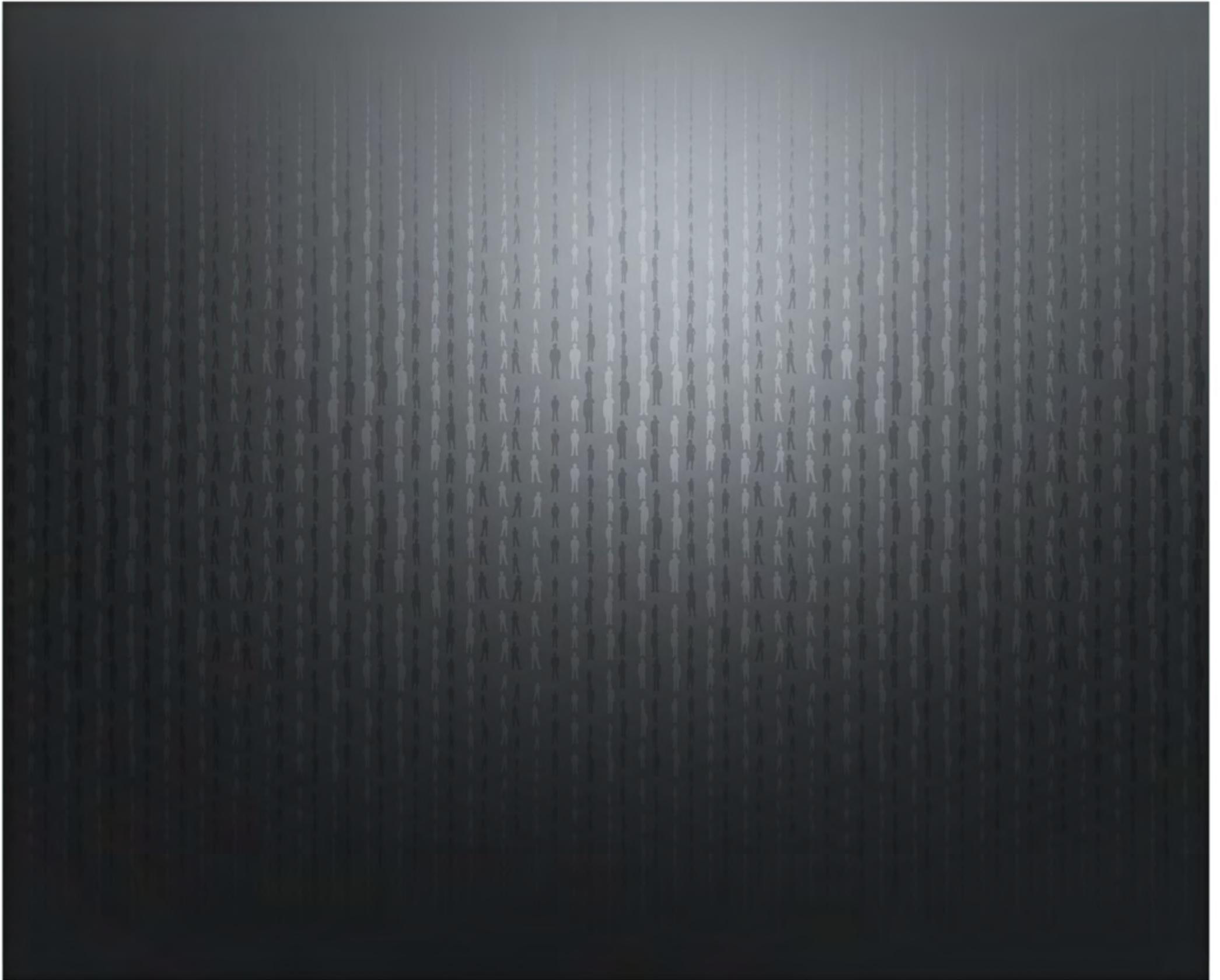
La sécurité alimentaire de nos produits, le respect de l'environnement dans nos activités et le bien-être animal demeurent des priorités. Dans ces trois domaines, Olymel est toujours à l'affût des changements, des progrès techniques et met constamment à jour ses politiques et ses façons de faire

pour améliorer ses performances et atteindre les plus hauts standards.

Enfin, si Olymel affiche de bons résultats pour l'exercice écoulé, cela n'aurait pas été possible sans le dévouement de tous ses employés. Je leur en suis très reconnaissant. J'exprime également ma gratitude aux membres du Conseil d'administration et à son président, M. Denis Richard, et je les remercie de leurs précieux conseils et de leur appui constant dans ce que nous entreprenons pour le succès d'Olymel.

Le président-directeur général d'Olymel s.e.c.,

Réjean Nadeau



The background of the page is a dark grey gradient. Overlaid on this is a dense, repeating pattern of small, light grey silhouettes of people standing in various poses, creating a sense of a large crowd or community. The silhouettes are arranged in vertical columns that slightly overlap, giving a three-dimensional effect.

La

Performance

IMAGINEZ CE QU'ON POURRAIT RÉUSSIR ENSEMBLE!



« Depuis la mise en place de la plate forme informatique Fidelio, la gestion au quotidien est simplifiée. C'est valorisant de travailler avec des gens qui possèdent une grande expertise en technologie. »

Patrick Therrien
Directeur général
La Coop AgriEst et La Coop Agrodor

La Coop innovatrice et au fait des technologies de pointe

C'est bien connu, les avancées technologiques nous permettent de travailler de façon plus efficace : plus simple et plus de résultats. Fidelio, la nouvelle plate forme informatique, bientôt en place dans tout le réseau La Coop, procurera à ses utilisateurs un environnement de travail digne d'un véritable... réseau!

Fidelio, un outil déployé à ce jour dans
28 coopératives - chiffre d'affaires total :

860 millions de dollars

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés de La Coop fédérée ainsi que les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel pour les exercices clos les 27 octobre 2012 et 29 octobre 2011, sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard inclut la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

La direction maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs conçus pour offrir une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société. L'ensemble des systèmes est régulièrement évalué par le service de l'audit interne dont les constatations et les recommandations sont périodiquement présentées à la direction et au comité d'audit.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel, principalement par l'entremise de son comité d'audit composé d'administrateurs externes. Le comité d'audit tient régulièrement des réunions avec les auditeurs internes et externes et des représentants de la direction afin de discuter des contrôles internes exercés et d'examiner les états financiers consolidés ainsi que d'autres questions de présentation de l'information financière. Le comité d'audit fait rapport et soumet ses recommandations au conseil d'administration.

Les présents états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, auditeurs nommés par les sociétaires, et leur rapport indique l'étendue de leur audit ainsi que leur opinion sur ces états financiers consolidés.

Chef de la direction,

Chef des finances,

Claude LAFLEUR

Paul NOISEUX, CPA, CGA

Montréal, le 18 janvier 2013

Aux sociétaires de

La Coop fédérée

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de La Coop fédérée qui comprennent les bilans consolidés aux 27 octobre 2012, 29 octobre 2011 et 31 octobre 2010, et les états des résultats consolidés, de la réserve consolidés et des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos les 27 octobre 2012 et 29 octobre 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Coop fédérée aux 27 octobre 2012, 29 octobre 2011 et 31 octobre 2010, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 27 octobre 2012 et 29 octobre 2011 conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Ernst & Young S.R.L./S.E.V.C.R.L.¹

Montréal, Canada

Le 18 janvier 2013

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A103843

Bilans consolidés ■ Aux 27 octobre 2012, 29 octobre 2011 et 31 octobre 2010

| <i>[en milliers de dollars]</i> | 2012 | 2011 | 2010 |
|---|---------------------|--------------|--------------|
| ACTIF | | | |
| Actif à court terme | | | |
| Débiteurs <i>[notes 9 et 27]</i> | 403 357 \$ | 343 512 \$ | 330 357 \$ |
| Stocks <i>[note 10]</i> | 329 299 | 346 244 | 281 150 |
| Impôts sur l'excédent à recevoir | — | — | 590 |
| Frais payés d'avance | 44 427 | 18 318 | 23 024 |
| Actif d'impôts futurs <i>[note 8]</i> | 1 929 | 2 433 | 222 |
| Placements échéant à moins d'un an <i>[note 13]</i> | 2 100 | 5 507 | 2 251 |
| | 781 112 | 716 014 | 637 594 |
| Actif à long terme | | | |
| Participations dans des coentreprises <i>[note 11]</i> | 89 414 | 58 090 | 50 310 |
| Participations dans des entités sous influence notable <i>[note 12]</i> | 42 849 | 20 287 | 16 250 |
| Placements <i>[note 13]</i> | 22 739 | 22 367 | 16 791 |
| Immobilisations corporelles <i>[note 14]</i> | 446 903 | 459 458 | 441 837 |
| Actif au titre des avantages sociaux futurs <i>[note 21]</i> | 5 418 | 4 620 | — |
| Écarts d'acquisition <i>[note 15]</i> | 69 238 | 69 114 | 62 583 |
| Actifs incorporels <i>[note 16]</i> | 59 381 | 43 335 | 25 304 |
| | 735 942 | 677 271 | 613 075 |
| | 1 517 054 \$ | 1 393 285 \$ | 1 250 669 \$ |
| PASSIF ET AVOIR | | | |
| Passif à court terme | | | |
| Découverts bancaires | 34 311 \$ | 25 667 \$ | 22 767 \$ |
| Emprunts bancaires <i>[note 17]</i> | 15 623 | 26 690 | 10 352 |
| Créditeurs et charges à payer <i>[notes 18 et 27]</i> | 415 501 | 380 572 | 344 101 |
| Revenus reportés | 81 175 | 69 475 | 48 702 |
| Impôts sur l'excédent à payer | 2 104 | 5 460 | — |
| Instruments financiers dérivés <i>[note 26]</i> | 229 | 472 | 488 |
| Ristournes à payer <i>[note 7]</i> | 6 400 | 7 300 | 2 300 |
| Actions privilégiées rachetables à moins d'un an <i>[note 22]</i> | 3 073 | 1 559 | 3 970 |
| Obligation découlant des contrats de location-acquisition exigible à moins d'un an <i>[note 19]</i> | 1 384 | 1 176 | — |
| Dettes à long terme exigible à moins d'un an <i>[note 20]</i> | 8 706 | 27 575 | 132 782 |
| | 568 506 | 545 946 | 565 462 |
| Passif à long terme | | | |
| Obligation découlant des contrats de location-acquisition <i>[note 19]</i> | 11 728 | 12 332 | — |
| Dettes à long terme <i>[note 20]</i> | 153 965 | 184 903 | 75 998 |
| Crédit reporté <i>[note 5]</i> | 10 749 | — | — |
| Passif au titre des avantages sociaux futurs <i>[note 21]</i> | 56 896 | 56 801 | 52 093 |
| Passif d'impôts futurs <i>[note 8]</i> | 16 359 | 20 816 | 14 672 |
| Actions privilégiées <i>[note 22]</i> | — | 3 073 | 4 632 |
| | 249 697 | 277 925 | 147 395 |
| Total du passif | 818 203 | 823 871 | 712 857 |
| AVOIR | | | |
| Capital social <i>[note 22]</i> | 259 452 | 138 598 | 111 396 |
| Réserve | 327 847 | 313 891 | 306 275 |
| Avoir de la Société | 587 299 | 452 489 | 417 671 |
| Participation ne donnant pas le contrôle <i>[note 4]</i> | 111 552 | 116 925 | 120 141 |
| Total de l'Avoir | 698 851 | 569 414 | 537 812 |
| | 1 517 054 \$ | 1 393 285 \$ | 1 250 669 \$ |

Engagements et éventualités *[note 24]*

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

Denis RICHARD, administrateur

Ghislain CLOUTIER, administrateur

Exercices clos les 27 octobre 2012 et 29 octobre 2011 ■ États des résultats consolidés

| <i>[en milliers de dollars]</i> | 2012 | 2011 |
|--|---------------------|--------------|
| Produits <i>[note 27]</i> | 4 867 113 \$ | 4 442 438 \$ |
| Charges <i>[note 6]</i> | | |
| Coût des ventes, frais de vente et frais d'administration <i>[note 27]</i> | 4 787 114 | 4 358 052 |
| Frais financiers | 12 063 | 11 100 |
| | 4 799 177 | 4 369 152 |
| Excédent d'exploitation | 67 936 | 73 286 |
| Autres résultats | | |
| Quote-part des résultats des coentreprises | 11 948 | 6 347 |
| Quote-part des résultats des entités sous influence notable | 2 158 | 1 866 |
| Résultats des autres placements | 1 654 | 1 654 |
| Gains (pertes) à la cession d'actifs <i>[note 5]</i> | (305) | 9 533 |
| Gain découlant de l'indemnité d'assurance <i>[note 5]</i> | 13 194 | — |
| | 28 649 | 19 400 |
| Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent | 96 585 | 92 686 |
| Ristournes <i>[note 7]</i> | 32 216 | 36 500 |
| Impôts sur l'excédent <i>[note 8]</i> | 10 476 | 11 914 |
| Excédent net | 53 893 \$ | 44 272 \$ |
| Attribuable : | | |
| Aux membres de la Société | 39 649 \$ | 31 652 \$ |
| À la participation ne donnant pas le contrôle | 14 244 | 12 620 |
| | 53 893 \$ | 44 272 \$ |

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Exercices clos les 27 octobre 2012 et 29 octobre 2011 ■ États de la réserve consolidés

| <i>[en milliers de dollars]</i> | 2012 | 2011 |
|--|-------------------|------------|
| Réserve au début de l'exercice | 313 891 \$ | 306 275 \$ |
| Ajustement de la réserve | | |
| Prime au rachat de la participation ne donnant pas le contrôle <i>[note 4]</i> | (25 693) | (24 036) |
| Excédent net attribuable aux membres de la Société | 39 649 | 31 652 |
| Réserve à la fin de l'exercice | 327 847 \$ | 313 891 \$ |

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États des flux de trésorerie consolidés ■ Exercices clos les 27 octobre 2012 et 29 octobre 2011

| <i>[en milliers de dollars]</i> | 2012 | 2011 |
|--|--------------------|-------------|
| ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | |
| Excédent net | 53 893 \$ | 44 272 \$ |
| Éléments hors caisse : | | |
| Amortissements <i>[note 6]</i> | 51 965 | 54 727 |
| Pertes (gains) à la cession d'actifs <i>[note 5]</i> | 5 007 | (9 533) |
| Impôts futurs | (3 954) | (1 412) |
| Gain sur instruments financiers dérivés | (243) | (16) |
| Variation au titre des prestations constituées | (703) | 88 |
| Quote-part des résultats des coentreprises | (11 948) | (6 347) |
| Quote-part des résultats des entités sous influence notable | (2 158) | (1 866) |
| Ristournes en actions ordinaires | 25 773 | 29 200 |
| | 117 632 | 109 113 |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement <i>[note 23]</i> | (26 636) | 926 |
| Augmentation du crédit reporté | 10 749 | — |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 101 745 | 110 039 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Acquisitions d'entreprises <i>[note 3]</i> | — | (53 374) |
| Acquisition des parts d'une participation ne donnant pas le contrôle d'une filiale <i>[note 4]</i> | (40 361) | (38 704) |
| Acquisitions de participations dans des coentreprises | (23 150) | — |
| Acquisitions de participations dans des entités sous influence notable | (20 404) | (2 171) |
| Acquisitions de placements | (5 816) | (9 676) |
| Produit de la cession de participations dans des coentreprises | — | 12 904 |
| Produit de la cession de placements | 8 588 | 7 044 |
| Dividendes reçus des coentreprises | 3 774 | 975 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | (39 310) | (45 037) |
| Produit de la cession d'immobilisations corporelles | 2 887 | 1 874 |
| Acquisition d'écart d'acquisition | — | (4 436) |
| Acquisitions d'actifs incorporels | (22 825) | — |
| Produit de la cession d'actifs <i>[note 5]</i> | 87 | 9 786 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (136 530) | (120 815) |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | |
| Variation nette des emprunts bancaires | (11 067) | 13 961 |
| Remboursement d'obligations découlant des contrats de location-acquisition | (1 231) | (192) |
| Produit d'émission de la dette à long terme | 41 527 | 8 451 |
| Remboursement de la dette à long terme | (71 662) | (7 208) |
| Versement à la participation ne donnant pas le contrôle | (4 949) | (1 168) |
| Produit de l'émission d'actions privilégiées | 83 041 | 4 100 |
| Rachat d'actions privilégiées | (1 733) | (4 097) |
| Produit de l'émission d'actions ordinaires | 46 | 73 |
| Rachat d'actions ordinaires | (7 831) | (6 044) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | 26 141 | 7 876 |
| Augmentation des découverts bancaires | (8 644) | (2 900) |
| Découverts bancaires au début de l'exercice | (25 667) | (22 767) |
| Découverts bancaires à la fin de l'exercice | (34 311) \$ | (25 667) \$ |

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

[Tous les montants des tableaux sont exprimés en milliers de dollars.]

1) DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

La Coop fédérée (la « Société ») a été constituée par une loi spéciale du Québec. La Société exerce ses activités principalement dans la Mise en marché et l'Approvisionnement. Le secteur de la mise en marché concentre ses activités dans la transformation et la commercialisation des viandes porcines et avicoles. Le secteur de l'approvisionnement fournit les biens et les services nécessaires à l'exploitation d'entreprises agricoles et distribue et commercialise des produits et services pétroliers.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES ET APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES POUR LES ENTREPRISES À CAPITAL FERMÉ

A. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés sont préparés conformément à la Partie II du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* [l'« ICCA »] – *Comptabilité*, « Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé » qui énonce les principes comptables généralement reconnus [« PCGR »] pour les entités n'ayant pas d'obligation d'information du public au Canada et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Principes de consolidation

La Société consolide toutes ses filiales pour lesquelles elle a le pouvoir de définir de manière durable et sans le concours de tiers les politiques stratégiques en matière d'exploitation, d'investissement et de financement. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de La Coop fédérée et les filiales significatives suivantes :

Filiales consolidées

| Nom | Description | Participation |
|---------------------------------|---|---------------|
| Agrico Canada Limited | Distributeur secteur Approvisionnement | 100 % |
| Agronomy Company of Canada Ltd. | Distributeur secteur Approvisionnement | 100 % |
| Immeuble 9001 l'Acadie s.e.c. | Exploitation de l'immeuble abritant le siège social | 100 % |
| Olymel s.e.c. | Transformation et commercialisation de viandes porcines et avicoles | 73,6 % |

Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués au moindre du coût établi selon la méthode de l'épuisement successif et de la valeur nette de réalisation, à l'exception des stocks de grains pour revente qui sont évalués à la juste valeur.

Les stocks de produits en cours et de produits finis sont évalués au moindre du coût établi selon les méthodes de l'épuisement successif ou du coût moyen, selon les secteurs, et de la valeur nette de réalisation.

Participations dans des coentreprises

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour ses participations dans des coentreprises. La Société n'a aucune coentreprise ayant une quote-part supérieure à 10 % de l'excédent avant la quote-part des résultats des coentreprises et des impôts sur l'excédent.

Participations dans des entités sous influence notable

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour toutes les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable sur leurs politiques stratégiques relatives aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement. La Société n'a aucune entité sous influence ayant une quote-part supérieure à 10 % de l'excédent avant la quote-part des résultats des entités sous influence notable et des impôts sur l'excédent.

Placements

Le poste placements inclut des placements dans des coopératives qui sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les prêts hypothécaires et billets à recevoir sont initialement enregistrés à la juste valeur et ils sont comptabilisés par la suite au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les biens loués en vertu des contrats de location-acquisition sont capitalisés lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué lui ont été transférés. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-acquisition représente la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants fixés en fonction de la durée de vie estimative :

| | |
|---|--------------------|
| Pavage | 4 % à 20 % |
| Bâtiments | 3 1/3 % à 10 % |
| Machinerie et équipement | 5 % à 33 1/3 % |
| Matériel roulant | 6 2/3 % à 33 1/3 % |
| Améliorations locatives | Durée du bail |
| Bâtiment loué en vertu des contrats de location-acquisition | Durée du bail |

Actifs incorporels

Les actifs incorporels amortissables sont comptabilisés au coût et amortis en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative.

Marques de commerce

Les marques de commerce sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 15 ans.

Listes de clients

Les listes de clients sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de sept ans et 15 ans.

Droits

Les droits sont composés de droits de production et de droits d'exclusivité d'approvisionnement. Les droits de production ne sont pas amortis car leur durée de vie est indéfinie et les droits d'exclusivité d'approvisionnement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans à 20 ans.

Logiciels

Le coût des logiciels et les projets de développement informatique sont capitalisés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de trois à huit ans. L'amortissement des projets de développement informatique débute lorsque les projets sont terminés.

Dépréciation d'actifs

Actifs financiers

Provisions pour créances douteuses

Les débiteurs, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable qu'il y ait des pertes subies sur ces débiteurs en tenant compte de toutes les circonstances connues à la date de révision. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés ■ Exercices clos les 27 octobre 2012, 29 octobre 2011 et 31 octobre 2010

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES ET APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES POUR LES ENTREPRISES À CAPITAL FERMÉ [suite]**A. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES** [suite]**Dépréciation d'actifs** [suite]**Actifs financiers** [suite]**Provisions pour pertes sur créances**

Les placements dans les coopératives, comptabilisés au coût, font l'objet d'une dépréciation dans l'éventualité de difficultés financières reflétées lors de l'analyse des rapports financiers de ces entités. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Les prêts hypothécaires et les billets à recevoir, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital et des intérêts. L'indication d'une perte de valeur est établie lors de la revue de certains ratios financiers des entités. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Actifs à long terme amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle. Si la Société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Une perte de valeur qui est constatée est présentée à l'état des résultats consolidé et la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa juste valeur. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

Actifs incorporels à durée de vie indéfinie

Les droits de production doivent faire l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. La dépréciation est calculée en comparant la valeur comptable des actifs incorporels avec leur juste valeur, laquelle est généralement établie d'après les flux de trésorerie actualisés. Lorsque la valeur comptable des actifs incorporels excède leur juste valeur, une perte de valeur d'un montant équivalent à cet excédent est comptabilisée. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif incorporel en question s'accroît ultérieurement.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis. Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'amortissement, mais ils sont plutôt soumis à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situations indiquaient qu'ils pourraient avoir subi une dépréciation. Au cours du test de dépréciation, la valeur comptable de l'unité d'exploitation, comprenant l'écart d'acquisition, est comparée à sa juste valeur. Lorsque la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur de l'écart d'acquisition est comptabilisée jusqu'à concurrence du montant comptabilisé de l'écart d'acquisition lié à l'unité d'exploitation. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel la baisse de valeur s'est produite. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne peuvent faire l'objet de reprises.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés à titre de charges dans l'état des résultats consolidé dans l'exercice où ils ont été engagés.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles

La Société doit comptabiliser une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations au cours de la période si une obligation juridique afférente à la mise hors service d'une immobilisation corporelle survient et s'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de cette obligation. L'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est initialement évaluée selon la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date du bilan consolidé, établie en utilisant un taux d'intérêt sans risque pour les dates d'échéance qui coïncident avec l'échéancier des flux de trésorerie prévus nécessaires pour éteindre l'obligation. Un montant correspondant est ajouté à la valeur comptable de l'actif en question, puis est par la suite amorti sur sa durée de vie utile. Les variations du passif attribuables à l'écoulement du temps sont comptabilisées en résultat en tant que charge d'intérêts, et l'augmentation correspondante est comptabilisée dans le passif.

Constatation des produits

Les produits sont constatés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des marchandises vendues ont été transférés à l'acheteur, que l'estimation du produit de la vente est raisonnablement sûre et que la perception des produits est raisonnablement assurée. Ce moment coïncide généralement avec la réception des marchandises par l'acheteur.

Revenus reportés

Les revenus reportés correspondent aux sommes facturées pour des marchandises dont la propriété ne s'est pas encore transférée à l'acheteur.

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens, selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion sont compris dans les résultats consolidés.

Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui procurent à la plupart de ses salariés le paiement des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés soit sur le salaire de carrière ou sur le salaire final moyen. Certaines prestations de retraite sont indexées en fonction des conditions économiques.

Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société à ses retraités comprennent des prestations pour des soins de santé et de l'assurance-vie.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses à long terme les plus probables de la direction concernant la croissance de la rémunération, l'âge de départ à la retraite ou la cessation d'emploi des salariés et la croissance des coûts prévus des soins de santé.

Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur. Les obligations au titre des régimes sont actualisées selon les taux d'intérêt du marché à l'égard d'instruments de créances de qualité supérieure qui correspondent à l'échéance et aux montants prévus des versements de prestations.

Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES ET APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES POUR LES ENTREPRISES À CAPITAL FERMÉ [suite]

A. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Avantages sociaux futurs [suite]

Les gains actuariels ou les pertes actuarielles résultent de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. L'excédent des gains et pertes actuariels nets sur 10% du montant le plus élevé entre les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes est porté aux résultats consolidés sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs pour les sept régimes de retraite varie entre huit ans et 13 ans et celle relative au programme de retraite anticipée varie entre un an et six ans. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 14 et 15 ans.

Ristournes

Le montant et le mode de paiement des ristournes sont déterminés par le conseil d'administration après la fin de l'exercice. Le calcul des ristournes est établi en fonction des volumes d'achat des sociétaires. Les ristournes sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Dans le cas des ristournes en actions, les actions sont considérées comme étant émises à la fin de l'exercice qui précède la résolution du conseil d'administration.

Instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur et les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, se composent des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des découverts bancaires, des emprunts bancaires, des créditeurs et charges à payer, des revenus reportés et des ristournes à payer.

Les placements dans des coopératives présentés dans les placements sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les participations dans des coentreprises et les participations dans des entités sous influence notable comptabilisées selon la valeur de consolidation sont exclues de ces normes. Les prêts hypothécaires et billets à recevoir sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actions privilégiées et la dette à long terme sont évaluées initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût soit en raison de l'utilisation d'un taux flottant pour certains emprunts ou parce que la direction estime que la juste valeur des emprunts comportant un taux fixe ne diffère pas beaucoup de leur valeur comptable, compte tenu de l'échéance prochaine de certains et des taux qui pourraient actuellement être obtenus par la Société pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

Les produits et les charges d'intérêt des actifs et des passifs financiers sont comptabilisés dans le poste « Frais financiers » à l'état des résultats consolidé. Les gains et les pertes afférents aux actifs et aux passifs financiers sont comptabilisés au poste « Coût des ventes, frais de vente et frais d'administration ». Lorsqu'ils sont afférents à la disposition, les gains et les pertes sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) à la cession d'actifs ».

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change, les risques liés aux prix de certaines denrées et les risques de taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme sur le prix de denrées et des swaps de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Lorsque la Société documente ses relations de couverture de flux de trésorerie ainsi que ses objectifs et sa stratégie de gestion de risque et démontre qu'elles sont suffisamment efficaces au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture, la comptabilité de couverture est utilisée.

Les instruments financiers dérivés que la Société a choisi de désigner comme éléments de couverture de trésorerie ne sont pas comptabilisés avant leur échéance. Les gains et les pertes auxquels l'élément de couverture donne lieu sont comptabilisés lorsque l'élément couvert influe sur les résultats consolidés. Ils sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. La tranche des gains et des pertes sur l'élément de couverture est comptabilisée à titre de rajustement des revenus ou des dépenses de l'élément couvert connexe. Les gains et les pertes sur ces contrats réalisés figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et frais d'administration ».

Contrats de change et swaps de devises

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger principalement en devises américaine, japonaise et australienne. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises. Les gains et les pertes découlant des contrats de change et swaps de devises utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie d'opérations futures sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidé au moment de la réalisation de ces opérations.

Swap de taux d'intérêt

La Société peut avoir recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt. Les gains et les pertes découlant des swaps de taux d'intérêt utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidé lorsque l'élément couvert a influé sur les résultats.

Une relation de couverture est rompue si la couverture cesse d'être efficace, et le gain ou la perte non réalisé sur l'instrument financier dérivé connexe est imputé aux résultats consolidés.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des éléments de couverture sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats consolidé.

Contrats à terme sur le prix de denrées

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains afin de couvrir certains risques futurs identifiables liés au prix de ces denrées. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les contrats à terme sur le prix de denrées. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et frais d'administration ».

Swap de taux d'intérêt

La Société a également eu recours à un swap de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour cet instrument financier dérivé. Par conséquent, les gains et les pertes sur ce contrat sont constatés dans le poste « Frais financiers » de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés ■ Exercices clos les 27 octobre 2012, 29 octobre 2011 et 31 octobre 2010

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES ET APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES POUR LES ENTREPRISES À CAPITAL FERMÉ [suite]**A. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES** [suite]**Obligations environnementales**

Les charges environnementales relatives aux opérations courantes sont comptabilisées comme charges ou capitalisées selon leur nature. Les charges courantes causées par des événements passés et qui ne contribuent pas à générer des revenus futurs sont inscrites aux résultats consolidés de l'exercice courant. Des passifs sont inscrits lorsque les charges sont probables et peuvent être raisonnablement estimées.

Impôts sur l'excédent

La Société utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser ses impôts sur l'excédent. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés à l'aide des taux d'imposition pratiquement en vigueur qui seront appliqués au cours de l'exercice où les écarts devraient se résorber. Une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des actifs d'impôts futurs lorsqu'il est plus probable qu'improbable que ces actifs ne seront pas réalisés.

Exercice

La Société termine son exercice le dernier samedi d'octobre. Les exercices clos le 27 octobre 2012 et le 29 octobre 2011 comprennent 52 semaines.

B. APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES POUR LES ENTREPRISES À CAPITAL FERMÉ

Les présents états financiers consolidés sont les premiers états financiers que la Société a préparés en conformité avec la Partie II du *Manuel de l'ICCA – Comptabilité*, qui regroupe les principes comptables généralement reconnus [« PCGR »] pour les entreprises canadiennes n'ayant pas d'obligation d'information du public. Dans le cadre de la préparation de son bilan consolidé d'ouverture au 31 octobre 2010 [la « date de transition »], la Société a appliqué le chapitre 1500, « Application initiale des normes », de façon rétroactive [sauf les exceptions permises décrites ci-après] à l'aide des quatre principes suivants, ce qui fait en sorte qu'elle :

- a comptabilisé tous les actifs et les passifs dont la comptabilisation est requise par les PCGR;
- n'a pas comptabilisé d'éléments en tant qu'actifs ou passifs si les PCGR ne le permettent pas;
- a reclassé des éléments qui avaient été préalablement comptabilisés sous un type d'actif, de passif ou comme une composante des capitaux propres, mais qui sont maintenant comptabilisés sous un autre type d'actif, de passif ou de composante des capitaux propres;
- a appliqué les PCGR pour évaluer tous les actifs et les passifs comptabilisés.

L'utilisation des méthodes comptables par la Société pour la préparation de son bilan d'ouverture consolidé par l'application de ces principes a entraîné certains ajustements aux soldes présentés dans le bilan consolidé préparé selon la Partie V du *Manuel de l'ICCA – Comptabilité* [« anciens PCGR »]. Ces ajustements ont été comptabilisés directement dans la réserve de la Société à la date de transition, en utilisant les dispositions transitoires énoncées dans le chapitre 1500.

Exemptions retenues pour la transition

Le chapitre 1500 fournit un certain nombre d'exemptions facultatives applicables à l'adoption rétrospective des PCGR. La Société s'est prévaluée des exemptions suivantes dans le cadre de la transition :

- i) **Juste valeur** – La Société a choisi d'évaluer certains terrains désignés à leur juste valeur estimative à la date de transition et d'utiliser cette juste valeur en tant que leur coût réputé.
- ii) **Regroupements d'entreprises** – La Société a choisi d'appliquer prospectivement le chapitre 1582, « Regroupement d'entreprises », de même que les chapitres 1601, « États financiers consolidés », et 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », aux filiales acquises après le 31 octobre 2010 ou à cette date. Ainsi, les regroupements d'entreprises survenus avant le 31 octobre 2010 n'ont pas été retraités.
- iii) **Avantages sociaux futurs** – La Société a choisi de comptabiliser tous les gains et pertes actuariels cumulés et les coûts des services passés dans le solde d'ouverture de la réserve.

Rapprochements

Le tableau suivant présente le rapprochement de la réserve au 31 octobre 2010 et de l'excédent net pour l'exercice clos le 29 octobre 2011 qui ont été présentés selon les anciens PCGR, avec ceux traités selon les PCGR.

| | Réserve au 31 octobre 2010 | Excédent net pour l'exercice clos le 29 octobre 2011 |
|--|-------------------------------|--|
| Réserve et excédent net – Anciens PCGR | 320 520 \$ | 28 992 \$ |
| Avantages sociaux futurs | a) (22 407) | 1 530 |
| Option de la juste valeur pour les immobilisations corporelles | b) 8 162 | — |
| Regroupements d'entreprises non retraités | c) — | 2 588 |
| Regroupements d'entreprises retraités | d) — | (1 458) |
| Sous-total | (14 245) | 2 660 |
| Réserve et excédent net – PCGR | 306 275 \$ | 31 652 \$ |

a) Avantages sociaux futurs

La Société a choisi d'appliquer la méthode comptable de la constatation immédiate pour comptabiliser les régimes d'avantages sociaux des salariés à la date de transition uniquement. Ainsi, le déficit de 36 523 000 \$ lié à ce régime a été comptabilisé dans le bilan consolidé à la date de transition. Par conséquent, le passif au titre des prestations constituées a augmenté de 36 523 000 \$, le passif d'impôts futurs à long terme a diminué de 8 192 000 \$, la participation ne donnant pas le contrôle a diminué de 5 924 000 \$ et la réserve a enregistré une baisse nette de 22 407 000 \$.

L'excédent net de la Société pour l'exercice clos le 29 octobre 2011 a augmenté de 2 302 000 \$, déduction faite d'une augmentation de 522 000 \$ du passif d'impôts futurs à long terme et de l'attribution à la participation ne donnant pas le contrôle de 250 000 \$.

b) Option de la juste valeur pour les immobilisations corporelles

La Société a choisi d'évaluer certains terrains désignés à leur juste valeur estimative à la date de transition. À cette date, la valeur comptable des terrains a été augmentée de 10 658 000 \$, la participation ne donnant pas le contrôle a augmenté de 2 496 000 \$ et la réserve a enregistré une hausse de 8 162 000 \$.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES ET APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES POUR LES ENTREPRISES À CAPITAL FERMÉ [suite]

B. APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES POUR LES ENTREPRISES À CAPITAL FERMÉ [suite]

Rapprochements [suite]

c) Regroupements d'entreprises non retraités

La Société a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises qui sont survenus avant le 31 octobre 2010. Toutefois, une société qui adopte ces normes pour la première fois doit néanmoins exclure de son bilan d'ouverture tout élément comptabilisé selon le référentiel comptable antérieur qui ne satisfait pas aux conditions de comptabilisation d'un actif ou d'un passif selon les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé. De plus, à la date de transition, la Société doit comptabiliser tous les actifs et les passifs dont la comptabilisation est requise selon les PCGR.

Les écarts d'acquisition ne font plus l'objet d'amortissement, mais ils sont plutôt soumis à un test de dépréciation. Par conséquent, la charge d'amortissement de 2 588 000 \$ comptabilisée dans l'exercice 2011 a été renversée, augmentant l'excédent net du même montant.

d) Regroupements d'entreprises retraités

Secteur de l'Approvisionnement

Au cours de l'exercice 2011, la Société a acquis la totalité des actions d'entreprises œuvrant dans le secteur de l'Approvisionnement. Les effets du retraitement de ce regroupement d'entreprises pour se conformer aux PCGR sont les suivants :

Les coûts de transaction de 1 568 000 \$ qui, selon les anciens PCGR, étaient auparavant considérés comme faisant partie de la contrepartie versée, sont maintenant, selon les PCGR, passés en charges lorsqu'ils sont engagés et ont été comptabilisés en tant qu'ajustement à l'excédent net. La Société a également procédé à la ventilation finale des actifs nets acquis. Une charge d'amortissement de 127 000 \$ a été comptabilisée à l'excédent net.

Secteur de la Mise en marché

La Société a également retraité les chiffres présentés lors de son acquisition de la deuxième tranche de 4,4 % du 17,6 % des parts d'une participation ne donnant pas le contrôle d'une filiale, acquise le 1^{er} août 2011, pour une considération totale de 38 704 000 \$. Les PCGR exigent que la différence entre le montant de l'ajustement de la participation ne donnant pas le contrôle, d'un montant de 14 668 000 \$, et la juste valeur de la contrepartie versée soit comptabilisée à l'encontre de la réserve en ne ventilant plus les actifs nets acquis.

Les changements ont eu pour impact de diminuer les immobilisations corporelles de 10 381 000 \$, l'écart d'acquisition de 12 863 000 \$, les actifs incorporels de 4 767 000 \$, le passif d'impôts futurs de 3 975 000 \$ et l'incidence totale s'est reflétée par une baisse de la réserve de 24 036 000 \$ et une hausse de l'excédent net de 237 000 \$ pour l'exercice clos le 29 octobre 2011 correspondant à un renversement de la charge d'amortissement.

Autres éléments des résultats étendus

En vertu des anciens PCGR, les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice des instruments financiers dérivés que la Société choisissait de désigner comme éléments de couverture de trésorerie étaient enregistrés aux autres éléments des résultats étendus jusqu'à leur reclassement à l'état des résultats consolidé lorsque l'élément couvert influait sur les résultats. La notion des autres éléments des résultats étendus n'existe pas selon les PCGR, ce qui a entraîné une augmentation de la réserve à la date de transition de 926 000 \$, soit le 31 octobre 2010 et de 661 000 \$ au 29 octobre 2011.

Différences liées à la présentation

Coentreprises

La Société a choisi de comptabiliser les participations dans ses coentreprises selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation. Lorsque la Société utilisait les anciens PCGR, elle présentait ses participations dans des coentreprises selon la méthode de consolidation proportionnelle. Les changements ont eu pour impact de présenter au bilan consolidé un nouveau poste sous le libellé « Participations dans des coentreprises » au montant de 50 310 000 \$ au 31 octobre 2010 et de 58 090 000 \$ au 29 octobre 2011. Ce choix a eu un impact également sur la présentation à l'état des résultats consolidé ayant pour conséquence le regroupement des résultats des coentreprises sous un même poste, soit la quote-part des résultats des coentreprises au montant de 6 347 000 \$ pour l'exercice terminé le 29 octobre 2011.

État des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos le 29 octobre 2011

Les ajustements mentionnés précédemment n'ont entraîné aucune variation importante des flux de trésorerie d'exploitation, d'investissement et de financement de la Société, tels qu'ils étaient présentés dans les états des flux de trésorerie consolidés conformément aux anciens PCGR, si ce n'est qu'un reclassement différent pour refléter les placements dans des coentreprises selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation.

3) ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Au cours de l'exercice 2011, la Société avait acquis la totalité des actions d'entreprises œuvrant dans le secteur de l'Approvisionnement pour une considération totale de 53 374 000 \$.

La répartition des actifs nets d'une de nos acquisitions était provisoire et sujette à des ajustements lorsque la répartition finale serait complétée. Le processus d'évaluation externe des immobilisations corporelles étant complété, les ajustements finaux ont été effectués afin de comptabiliser la répartition finale de ces acquisitions. La valeur comptable des immobilisations corporelles a été augmentée de 6 429 000 \$ et l'écart d'acquisition a enregistré une baisse du même montant.

Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et consolidées à partir des dates d'acquisition respectives.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie totale versée se détaillent comme suit :

| | Total |
|---------------------------------------|------------------|
| Actifs nets acquis | |
| Actifs à court terme | 35 200 \$ |
| Participations dans des coentreprises | 15 213 |
| Immobilisations corporelles | 10 805 |
| Écart d'acquisition | 6 529 |
| Actifs incorporels | 18 110 |
| Autres actifs à long terme | 5 869 |
| Total de l'actif acquis | 91 726 |
| Passifs à court terme | 30 924 |
| Dettes à long terme | 2 083 |
| Passifs d'impôts futurs | 5 345 |
| Total du passif pris en charge | 38 352 |
| Contrepartie versée | |
| Comptant | 53 374 \$ |

Notes afférentes aux états financiers consolidés ■ Exercices clos les 27 octobre 2012, 29 octobre 2011 et 31 octobre 2010

4) ACQUISITION DES PARTS D'UNE PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE D'UNE FILIALE

Au cours de l'exercice 2010, la Société a acquis d'un groupe d'actionnaires sans contrôle d'une filiale de la Société 17,6 % des parts de cette filiale. Le prix d'achat d'un montant de 146 880 000 \$ s'effectuera en quatre tranches annuelles, égales et consécutives ou plus rapidement, selon la volonté de la Société, plus une considération équivalente au taux préférentiel d'une institution financière plus 1½ % sur les tranches non acquises. Cette acquisition de la première tranche a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

La première tranche de 4,4 % du 17,6 % a été acquise le 2 août 2010, pour une considération totale de 36 720 000 \$. La deuxième tranche de 4,4 % du 17,6 % a été acquise le 1^{er} août 2011, pour une considération totale de 38 704 000 \$. La troisième tranche de 4,4 % du 17,6 % a été acquise le 1^{er} août 2012, pour une considération totale de 40 361 000 \$. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisée en réduction de la réserve pour un montant de 25 693 000 \$ en 2012 [24 036 000 \$ en 2011] et la participation ne donnant pas le contrôle a été diminuée de 14 668 000 \$ [14 668 000 \$ en 2011].

5) GAINS (PERTES) À LA CESSION D'ACTIFS ET GAIN DÉCOULANT DE L'INDEMNITÉ D'ASSURANCE

Au cours de l'exercice 2012, une des usines de la Société dans le secteur de la Mise en marché a subi un incendie. La valeur comptable des immobilisations corporelles, soit le bâtiment et les équipements au montant de 4 702 000 \$ a été disposée à l'encontre de la contrepartie monétaire reçue des assurances de 17 896 000 \$ à titre de valeur dépréciée dégageant un gain net de 13 194 000 \$. La valeur à neuf des immobilisations a été évaluée à 28 895 000 \$, dont

un montant de 10 749 000 \$ a été enregistré à titre de crédit reporté. Il sera constaté à titre de produit au même rythme que l'amortissement des immobilisations.

Au cours de l'exercice 2011, la Société a disposé de certains placements et d'autres actifs incorporels pour une considération monétaire totale de 18 981 000 \$ dégageant des gains à la cession d'actifs de 9 533 000 \$.

6) CHARGES

Les charges comprennent les éléments suivants :

| | 2012 | 2011 |
|--|--------------|--------------|
| Coût des stocks | 4 467 081 \$ | 4 080 436 \$ |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 45 069 | 49 845 |
| Amortissement des actifs incorporels | 6 568 | 4 510 |
| Amortissement des coûts de transaction | 328 | 372 |
| Intérêts sur les emprunts bancaires | 212 | 509 |
| Intérêts sur l'obligation découlant des contrats de location-acquisition | 452 | 78 |
| Intérêts sur la dette à long terme | 11 630 | 11 106 |
| Intérêts sur les actions privilégiées | 628 | 633 |
| Intérêts créditeurs | (1 187) | (1 598) |

7) RISTOURNES

Conformément aux dispositions de la loi régissant la Société, les administrateurs, au cours de leur réunion du 18 janvier 2013, ont déclaré, à même l'excédent de l'exercice, des ristournes de 32 216 000 \$. Ils ont résolu que les ristournes seront versées dans les proportions suivantes :

| | 2012 | 2011 | 2010 |
|----------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Au comptant | 6 443 \$ | 7 300 \$ | 2 300 \$ |
| Actions ordinaires de classe B-1 | 4 832 | 5 475 | 1 725 |
| Actions ordinaires de classe D-1 | 20 941 | 23 725 | 7 475 |
| | 32 216 \$ | 36 500 \$ | 11 500 \$ |

Les présents états financiers consolidés tiennent compte de cette résolution.

8) IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT

Les principales composantes des impôts sur l'excédent se présentent comme suit :

| | 2012 | 2011 |
|------------------------------|------------------|------------------|
| Exigibles | 14 430 \$ | 13 326 \$ |
| Futurs | (3 954) | (1 412) |
| Impôts sur l'excédent | 10 476 \$ | 11 914 \$ |

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le montant obtenu, en multipliant l'excédent après ristournes par les taux d'imposition prévus par la loi, se résume comme suit :

| | 2012 | 2011 |
|--|------------------|------------------|
| Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent | 96 585 \$ | 92 686 \$ |
| Ristournes | 32 216 | 36 500 |
| Excédent aux fins du calcul de la charge d'impôts | 64 369 | 56 186 |
| Impôts aux taux combinés fédéral et provincial de 27 % [28,51 % en 2011] | 17 380 | 16 019 |
| Quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle | (3 845) | (3 598) |
| Incidence des charges non déductibles fiscalement | 496 | 564 |
| Participation dans des coentreprises | (3 225) | (1 810) |
| Participation dans des entités imposables sous influence notable | (277) | (223) |
| Autres éléments | (53) | 962 |
| Impôts sur l'excédent | 10 476 \$ | 11 914 \$ |

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :

| | 2012 | 2011 | 2010 |
|--|-----------------|-----------------|---------------|
| Provisions et réserves non déductibles fiscalement | 2 328 \$ | 2 675 \$ | 3 218 \$ |
| Stocks | 116 | 169 | (2 722) |
| Autres éléments nets | (515) | (411) | (274) |
| Actif d'impôts futurs à court terme | 1 929 \$ | 2 433 \$ | 222 \$ |

Excédent de la valeur comptable sur la valeur fiscale :

| | 2012 | 2011 | 2010 |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|
| Immobilisations corporelles | (25 379) \$ | (26 244) \$ | (23 971) \$ |
| Placements | (1 950) | (1 556) | (1 920) |
| Actifs incorporels | (4 272) | (4 852) | (1 112) |
| Avantages sociaux futurs | 12 024 | 11 836 | 11 488 |
| Ristournes à reporter | 3 218 | — | 843 |
| Passif d'impôts futurs à long terme | (16 359) \$ | (20 816) \$ | (14 672) \$ |

9) DÉBITEURS

| | 2012 | 2011 | 2010 |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Comptes clients | 406 854 \$ | 345 954 \$ | 333 069 \$ |
| Provisions pour créances douteuses | 3 497 | 2 442 | 2 712 |
| | 403 357 \$ | 343 512 \$ | 330 357 \$ |

Au 27 octobre 2012, la valeur comptable des comptes clients dépréciés totalise 8 854 000 \$ [10 780 000 \$ en 2011 et 8 352 000 \$ en 2010].

10) STOCKS

Les stocks se détaillent comme suit :

| | 2012 | 2011 | 2010 |
|----------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Stocks de mise en marché | 157 604 \$ | 149 923 \$ | 135 460 \$ |
| Stocks d'approvisionnement | 171 695 | 196 321 | 145 690 |
| | 329 299 \$ | 346 244 \$ | 281 150 \$ |

La valeur comptable des stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation est de 149 384 000 \$ [179 753 000 \$ en 2011 et 136 631 000 \$ en 2010].

Le montant de dépréciation des stocks comptabilisé en charge pour l'exercice est de 7 910 000 \$ [7 800 000 \$ en 2011].

Il n'y a eu aucune reprise de dépréciation comptabilisée en réduction du montant des stocks en 2012 et 2011.

Les stocks de mise en marché sont donnés en nantissement de la dette à long terme [note 20].

Notes afférentes aux états financiers consolidés ■ Exercices clos les 27 octobre 2012, 29 octobre 2011 et 31 octobre 2010

11) PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES

| | 2012 | 2011 | 2010 |
|---|------------------|------------------|------------------|
| Actions de coentreprises détenues à 50 % œuvrant dans le secteur de l'Approvisionnement | 57 881 \$ | 52 407 \$ | 46 343 \$ |
| Actions de coentreprises dont le pourcentage de détention varie entre 50 % et 67,7 % œuvrant dans le secteur Mise en marché | 31 533 | 5 683 | 3 967 |
| | 89 414 \$ | 58 090 \$ | 50 310 \$ |

12) PARTICIPATIONS DANS DES ENTITÉS SOUS INFLUENCE NOTABLE

| | 2012 | 2011 | 2010 |
|---|-----------|-----------|-----------|
| Actions dont le pourcentage de détention varie entre 7,58 % et 50 % [7,58 % et 40 % en 2011 et 7,58 % et 33 % en 2010] œuvrant dans le secteur de l'Approvisionnement | 42 849 \$ | 20 287 \$ | 16 250 \$ |

13) PLACEMENTS

| | Valeur comptable | 2012 | 2011 | 2010 |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Placements dans des coopératives | | | | |
| Actions et autres titres de coopératives d'approvisionnement | Coût | 752 \$ | 813 \$ | 912 \$ |
| Actions et autres titres de coopératives affiliées | Coût | 4 597 | 4 071 | 1 257 |
| | | 5 349 | 4 884 | 2 169 |
| Prêts hypothécaires et billets à recevoir | Coût amorti | 19 490 | 22 990 | 16 873 |
| | | 24 839 | 27 874 | 19 042 |
| Placements échéant à moins d'un an | | 2 100 | 5 507 | 2 251 |
| | | 22 739 \$ | 22 367 \$ | 16 791 \$ |

14) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | 2012 | | 2011 | 2010 |
|---|---------------------|----------------------|------------------------|------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
| Terrains | 33 685 \$ | — \$ | 33 685 \$ | 33 414 \$ |
| Pavage | 13 459 | 9 059 | 4 400 | 3 445 |
| Bâtiments | 365 385 | 163 262 | 202 123 | 207 717 |
| Machinerie et équipement | 672 768 | 484 879 | 187 889 | 195 341 |
| Matériel roulant | 23 879 | 19 223 | 4 656 | 5 574 |
| Améliorations locatives | 6 264 | 5 685 | 579 | 461 |
| Bâtiment loué en vertu des contrats de location-acquisition | 14 535 | 964 | 13 571 | 13 506 |
| | 1 129 975 \$ | 683 072 \$ | 446 903 \$ | 459 458 \$ |

Au cours de l'exercice 2011, la Société a décidé de ne plus comptabiliser comme actif destiné à la vente l'immeuble abritant le siège social, tel qu'initialement décidé au cours de l'exercice 2008. Conséquemment, au cours de l'exercice 2011, la Société a comptabilisé dans ses résultats une charge d'amortissement de 2 853 000 \$ correspondante au montant d'amortissement qui aurait été comptabilisé si l'immeuble avait continuellement été considéré comme actif détenu et utilisé depuis l'exercice 2008.

15) ÉCARTS D'ACQUISITION

La valeur comptable nette des écarts d'acquisition est la suivante :

| | 2012 | 2011 | 2010 |
|----------------------|-----------|-----------|-----------|
| Écarts d'acquisition | 69 238 \$ | 69 114 \$ | 62 583 \$ |

16) ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels se détaillent comme suit :

| | 2012 | | 2011 | 2010 |
|--|------------------|----------------------|------------------------|------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
| Marques de commerce | 12 787 \$ | 4 699 \$ | 8 088 \$ | 8 665 \$ |
| Listes de clients | 19 844 | 5 645 | 14 199 | 14 861 |
| Droits d'exclusivité d'approvisionnement | 32 417 | 5 239 | 27 178 | 10 149 |
| Droits de production | 3 636 | — | 3 636 | 3 636 |
| Logiciels | 15 586 | 9 306 | 6 280 | 6 024 |
| | 84 270 \$ | 24 889 \$ | 59 381 \$ | 43 335 \$ |

Les logiciels et projets de développement informatique sont développés à l'interne.

17) EMPRUNTS BANCAIRES

Le montant d'emprunts bancaires provient de facilités de crédit à demande pour quatre filiales.

Pour l'une de nos filiales, la facilité de crédit à demande, renouvelable annuellement, par voie de découverts, d'avances, de lettres de crédit et de lettres de garantie, totalise 12 000 000 \$ en 2012, 2011 et 2010, jusqu'à concurrence d'un montant global de 6 000 000 \$ pour les lettres de crédit et les lettres de garantie. Le montant utilisé au 27 octobre 2012 par voie de découvert est de 10 209 000 \$ [2 059 000 \$ en 2011 et 4 914 000 \$ en 2010] et porte intérêt au taux préférentiel, soit 3 % en 2012, 2011 et 2010. La Société est garante solidairement de la totalité des sommes dues en vertu de cette entente.

Pour la seconde de nos filiales, la facilité de crédit a été regroupée à même la facilité de crédit de la Société en 2012. La facilité de crédit à demande était renouvelable annuellement et correspondait à un montant autorisé de 45 000 000 \$ du 1^{er} décembre 2010 au 30 juin 2011 et de 35 000 000 \$ pour la période du 1^{er} juillet au 30 novembre 2011. Le montant utilisé était de 18 432 000 \$ en 2011, nil en 2010 et portait intérêt au taux préférentiel majoré de 1,5 %, soit

4,5 % en 2011, nil en 2010. La facilité de crédit était garantie par une hypothèque de premier rang sur les débiteurs et les stocks, et d'une hypothèque de deuxième rang sur les actifs incorporels de cette filiale.

Pour la troisième de nos filiales, le prêt à demande a été regroupé à même la facilité de crédit de la Société en 2012. Le prêt à demande était renouvelable annuellement au montant autorisé de 875 000 \$, dont 675 000 \$ était utilisé en 2011, nil en 2010. Le taux d'intérêt utilisé correspondait au taux préférentiel majoré de 1 %, soit 4 % en 2011, nil en 2010. Le prêt à demande était garanti par les débiteurs, les stocks et les équipements de cette filiale.

Pour la quatrième de nos filiales, le prêt à demande renouvelable annuellement au montant autorisé de 6 500 000 \$ en 2012, 2011 et 2010, dont 5 414 000 \$ est utilisé en 2012 [5 524 000 \$ en 2011 et 5 438 000 \$ en 2010] pour lequel deux portions ont été fixées à taux fixes, soit à 2,64 % et 2,71 % en 2012 [2,64 % en 2011, nil en 2010] et une autre portion a été fixée au taux préférentiel majoré de 0,25 % soit 3,25 % en 2012, 2011 et 2010. Le prêt à demande est garanti par les débiteurs et les stocks de cette filiale.

18) CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

| | 2012 | 2011 | 2010 |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| Créditeurs et charges à payer | 394 201 \$ | 350 743 \$ | 316 136 \$ |
| Sommes à remettre à l'État | 20 631 | 29 273 | 27 346 |
| Intérêts courus sur la dette à long terme | 669 | 556 | 619 |
| | 415 501 \$ | 380 572 \$ | 344 101 \$ |

19) OBLIGATION DÉCOULANT DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

| | 2012 | 2011 | 2010 |
|---|------------------|------------------|-------------|
| Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, portant intérêt au taux fixe de 3 % et au taux préférentiel majoré de 1 %, soit 4 % au 27 octobre 2012 [taux fixe de 3 % et taux préférentiel de 4 % en 2011, nil en 2010], remboursable par versements mensuels de 135 005 \$, capital et intérêts, échéant en juillet 2018 | 12 333 \$ | 13 508 \$ | — \$ |
| Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, portant intérêt au taux fixe de 3 %, remboursable par versements mensuels de 13 917 \$ en capital, échéant en juin 2017 | 779 | — | — |
| | 13 112 | 13 508 | — |
| Obligation découlant des contrats de location-acquisition exigible à moins d'un an | 1 384 | 1 176 | — |
| | 11 728 \$ | 12 332 \$ | — \$ |

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

| | |
|------|--------------|
| 2013 | 1 808 000 \$ |
| 2014 | 1 791 000 |
| 2015 | 1 789 000 |
| 2016 | 1 800 000 |
| 2017 | 1 744 000 |
| 2018 | 6 261 000 |

Les paiements minimums des obligations découlant des contrats de location-acquisition comprennent des intérêts de 2 082 000 \$ sur ces obligations.

Notes afférentes aux états financiers consolidés ■ Exercices clos les 27 octobre 2012, 29 octobre 2011 et 31 octobre 2010

20) DETTE À LONG TERME

| | 2012 | 2011 | 2010 |
|---|-------------------|------------|------------|
| Facilité de crédit ¹ utilisée par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel de 3 % et par voie d'acceptations bancaires à des taux variant de 2,59 % à 2,60 % [2,56 % à 2,60 % en 2011 et 2,54 % à 3 % en 2010], renouvelable en juin 2016 | 57 966 \$ | 119 120 \$ | 111 170 \$ |
| Crédit à terme, à taux fixe de 5 % [6,29 % en 2011 et 2010], remboursable par versement annuel en capital de 20 000 000 \$, à compter du 11 juillet 2020 jusqu'en juillet 2022, [remboursable en un versement annuel en capital de 3 600 000 \$, un de 4 800 000 \$ et trois versements de 7 200 000 \$, à compter d'août 2011 jusqu'en août 2015 en 2011 et 2010] | 60 000 | 26 400 | 30 000 |
| Débiteure non garantie, à taux fixe de 6,72 %, subordonnée à la facilité de crédit, qui était remboursable en un versement annuel en capital de 5 000 000 \$, un de 6 000 000 \$ et deux versements de 7 000 000 \$, à compter d'août 2012 jusqu'en août 2015 en 2011 et 2010. Remboursable en actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD à compter d'août 2012 [note 22] | — | 25 000 | 25 000 |
| Billet à terme, à taux fixe de 7,75 %, remboursable par versements mensuels de 263 621 \$, capital et intérêts, échéant le 1 ^{er} janvier 2018 | 13 608 | 15 630 | 17 502 |
| Emprunts hypothécaires de la filiale immobilière, garantis par des hypothèques mobilières et immobilières, au taux préférentiel plus 0,25 %, soit 3,25 % au 27 octobre 2012 [taux fixe de 5,55 % et taux préférentiel de 3 % en 2011 et 2010], remboursables par versements mensuels en capital de 81 518 \$ [remboursables par versements mensuels en capital de 26 153 \$ et 74 860 \$ en 2011 et 2010], échéant le 31 octobre 2016 | 10 082 | 11 045 | 11 826 |
| Emprunt hypothécaire d'une filiale, garanti par une hypothèque sur un bâtiment et un terrain de la filiale pour une valeur comptable de 10 771 000 \$ au 27 octobre 2012 [10 889 000 \$ en 2011 et 10 411 000 \$ en 2010], portant intérêt au taux fixe de 7,76 % en 2012, 2011 et 2010, remboursable par versements mensuels de 83 404 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2023 | 8 327 | 8 667 | 8 981 |
| Emprunts hypothécaires et autres dettes, à des taux variant de 0 % à 8 % [0 % à 9 % en 2011 et 4 % à 9 % en 2010] échéant entre novembre 2012 et juillet 2022 | 14 013 | 8 242 | 4 566 |
| | 163 996 | 214 104 | 209 045 |
| Coûts de transaction | (1 325) | (1 626) | (265) |
| | 162 671 | 212 478 | 208 780 |
| Dettes à long terme exigibles à moins d'un an | 8 706 | 27 575 | 132 782 |
| | 153 965 \$ | 184 903 \$ | 75 998 \$ |

1. La Société dispose d'une facilité de crédit globale de 300 000 000 \$ de crédit rotatif. La Société peut utiliser ce crédit selon les formes suivantes : emprunts sur marge en dollars canadiens ou américains, acceptations bancaires, avances LIBOR et lettres de garantie. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée.

La facilité de crédit, le crédit à terme et le billet à terme, totalisant 131 574 000 \$ au 27 octobre 2012 [161 150 000 \$ en 2011 et 158 672 000 \$ en 2010] sont grevés par des hypothèques de premier rang sur la majorité des actifs corporels et incorporels actuels et futurs de la filiale Olymel s.e.c. et de ses filiales.

La dette à long terme de la Société est sujette au respect de certains ratios financiers calculés sur la base des états financiers consolidés de la Société. En date du 27 octobre 2012, la Société respecte ces ratios financiers.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit : 2013 – 8 707 000 \$; 2014 – 4 607 000 \$; 2015 – 4 706 000 \$; 2016 – 69 208 000 \$; 2017 – 4 641 000 \$.

21) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de chaque exercice. Les évaluations actuarielles les plus récentes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées en date du 31 décembre 2011. L'évaluation actuarielle pour les avantages complémentaires de retraite a été effectuée en date du 31 mai 2011. La prochaine évaluation actuarielle doit être effectuée en date du 31 décembre 2012 pour les régimes de retraite et en date du 31 mai 2014 pour les avantages complémentaires.

Les informations relatives aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires se présentent comme suit :

| | Régimes de retraite | Avantages complémentaires | Total |
|--|------------------------|------------------------------|--------------------|
| Obligations au titre des prestations constituées | 188 969 \$ | 25 972 \$ | 214 941 \$ |
| Juste valeur des actifs du régime | 138 088 | — | 138 088 |
| Situation de capitalisation – déficit | (50 881) | (25 972) | (76 853) |
| Perte actuarielle nette non amortie | 24 258 | 455 | 24 713 |
| Coût non amorti des services passés | 662 | — | 662 |
| Passif au titre des prestations constituées | (25 961) \$ | (25 517) \$ | (51 478) \$ |

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

| | Régimes de retraite | Avantages complémentaires | Total |
|--|------------------------|------------------------------|--------------------|
| Actif au titre des prestations constituées | 5 418 \$ | — \$ | 5 418 \$ |
| Passif au titre des prestations constituées | (31 379) | (25 517) | (56 896) |
| Passif au titre des prestations constituées | (25 961) \$ | (25 517) \$ | (51 478) \$ |

| | Régimes de retraite | Avantages complémentaires | Total |
|--|------------------------|------------------------------|--------------------|
| 2011 | | | |
| Obligations au titre des prestations constituées | 158 058 \$ | 21 036 \$ | 179 094 \$ |
| Juste valeur des actifs du régime | 122 724 | — | 122 724 |
| Situation de capitalisation – déficit | (35 334) | (21 036) | (56 370) |
| Perte (gain) actuarielle nette non amortie | 6 333 | (2 896) | 3 437 |
| Coût non amorti des services passés | 752 | — | 752 |
| Passif au titre des prestations constituées | (28 249) \$ | (23 932) \$ | (52 181) \$ |

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

| | Régimes de retraite | Avantages complémentaires | Total |
|--|------------------------|------------------------------|--------------------|
| Actif au titre des prestations constituées | 4 620 \$ | — \$ | 4 620 \$ |
| Passif au titre des prestations constituées | (32 869) | (23 932) | (56 801) |
| Passif au titre des prestations constituées | (28 249) \$ | (23 932) \$ | (52 181) \$ |

| | Régimes de retraite | Avantages complémentaires | Total |
|--|------------------------|------------------------------|--------------------|
| 2010 | | | |
| Obligations au titre des prestations constituées | 153 110 \$ | 22 219 \$ | 175 329 \$ |
| Juste valeur des actifs du régime | 123 236 | — | 123 236 |
| Passif au titre des prestations constituées | (29 874) \$ | (22 219) \$ | (52 093) \$ |

Notes afférentes aux états financiers consolidés ■ *Exercices clos les 27 octobre 2012, 29 octobre 2011 et 31 octobre 2010***22) CAPITAL SOCIAL**

Le capital social de la Société est variable et illimité quant au nombre d'actions qui peuvent être émises, et les privilèges, restrictions et conditions y afférents sont déterminés par le conseil d'administration. Le capital social se compose de ce qui suit :

Actions privilégiées

Actions privilégiées de classe A, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles sont émises lors de la conversion des actions ordinaires souscrites par un sociétaire qui ne remplit pas les obligations de son contrat avec la Société ou lorsque les obligations du contrat ne sont pas renouvelées.

Actions privilégiées d'investissement

Actions privilégiées d'investissement Série 1 – FSTQ, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription – Série 1, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2016. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription – Série 2, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement. Une débenture non garantie au montant de 20 000 000 \$, à taux fixe de 6,72 %, est remboursable annuellement en actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD, d'une valeur nominale de 100 \$ chacune, pour un montant de 6 000 000 \$ et deux montants de 7 000 000 \$ à compter d'août 2013 jusqu'en août 2015.

Actions privilégiées, d'une valeur nominale de 10 \$, émises en vertu du Régime d'investissement coopératif à des sociétaires et employés de la Société, portant intérêt à un taux fixé par le conseil d'administration. Elles sont rachetables à leur valeur nominale, sur décision du conseil d'administration. Pour les séries 2005, 2008, 2009, 2010 et 2011, elles ne sont rachetables que par la Société à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission. Pour les séries 2006 et 2007, elles sont rachetables au gré de la Société, à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission, ou du détenteur, sous réserve de certaines conditions.

Actions ordinaires

Actions ordinaires de classe A, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe B, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B s'il y a des actions en circulation autres que des actions ordinaires de classe B-1, D-1 ou des actions ordinaires de classe A. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe B-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B, D et D-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe D-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B et D. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote, rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES FÉDÉRATIONS, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote, rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

22) CAPITAL SOCIAL [suite]

À la fin de l'exercice, les actions émises et payées étaient réparties comme suit :

| | Nombre | | | Montant | | |
|--|--------------------|-------------|-------------|-------------------|------------|------------|
| | 2012 | 2011 | 2010 | 2012 | 2011 | 2010 |
| ACTIONS PRIVILÉGIÉES | | | | | | |
| Classe A | 1 097 629 | 1 271 565 | 1 398 981 | 1 098 \$ | 1 272 \$ | 1 399 \$ |
| Actions d'investissement Série 1 – FSTQ | 500 000 | — | — | 50 000 | — | — |
| Actions d'investissement Série 2 – CRCD | 300 000 | — | — | 30 000 | — | — |
| Débiture remboursable en actions d'investissement Série 2 – CRCD | — | — | — | 20 000 | — | — |
| Régime d'investissement coopératif | | | | | | |
| Série 2005, rachetables à compter de 2011, 4,75 % | — | — | 396 969 | — | — | 3 970 |
| Série 2006, rachetables à compter de 2012, 4,75 % | — | 155 853 | 155 853 | — | 1 559 | 1 559 |
| Série 2007, rachetables à compter de 2013, 4,75 % | 307 332 | 307 332 | 307 332 | 3 073 | 3 073 | 3 073 |
| Série 2008, rachetables à compter de 2014, 4 % | 231 449 | 231 449 | 231 449 | 2 314 | 2 314 | 2 314 |
| Série 2009, rachetables à compter de 2015, 3,75 % | 359 729 | 359 729 | 359 729 | 3 597 | 3 597 | 3 597 |
| Série 2010, rachetables à compter de 2016, 3,4 % | 410 014 | 410 014 | — | 4 100 | 4 100 | — |
| Série 2011, rachetables à compter de 2017, 3,5 % | 373 662 | — | — | 3 737 | — | — |
| | 3 579 815 | 2 735 942 | 2 850 313 | 117 919 | 15 915 | 15 912 |
| Coûts de transaction | — | — | — | (696) | — | — |
| | 3 579 815 | 2 735 942 | 2 850 313 | 117 223 | 15 915 | 15 912 |
| Actions privilégiées présentées à titre de passif financier | (307 332) | (463 185) | (860 154) | (3 073) | (4 632) | (8 602) |
| | 3 272 483 | 2 272 757 | 1 990 159 | 114 150 \$ | 11 283 \$ | 7 310 \$ |
| ACTIONS ORDINAIRES | | | | | | |
| Classe A | 38 201 | 36 648 | 34 368 | 956 \$ | 918 \$ | 861 \$ |
| Classe B | 29 055 599 | 36 878 946 | 39 971 402 | 29 056 | 36 879 | 39 971 |
| Classe B-1 | 26 088 410 | 21 256 048 | 15 785 154 | 26 088 | 21 256 | 15 785 |
| Classe D | — | — | 2 924 165 | — | — | 2 924 |
| Classe D-1 | 89 191 408 | 68 250 831 | 44 537 130 | 89 191 | 68 251 | 44 537 |
| MEMBRES AUXILIAIRES | 290 | 290 | 180 | 8 | 8 | 5 |
| MEMBRES AUXILIAIRES FÉDÉRATIONS | 100 | 100 | 100 | 3 | 3 | 3 |
| | 144 374 008 | 126 422 863 | 103 252 499 | 145 302 | 127 315 | 104 086 |
| | 147 646 491 | 128 695 620 | 105 242 658 | 259 452 \$ | 138 598 \$ | 111 396 \$ |

Notes afférentes aux états financiers consolidés ■ Exercices clos les 27 octobre 2012, 29 octobre 2011 et 31 octobre 2010

22) CAPITAL SOCIAL [suite]

Les opérations de l'exercice se détaillent comme suit :

| | Nombre | | | Montant | | |
|--|--------------------|-------------|-------------|-------------------|------------|------------|
| | 2012 | 2011 | 2010 | 2012 | 2011 | 2010 |
| ACTIONS PRIVILÉGIÉES | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 2 735 942 | 2 850 313 | 2 840 724 | 15 915 \$ | 15 912 \$ | 15 816 \$ |
| Émission : | | | | | | |
| Actions privilégiées d'investissement Série 1 – FSTQ | 500 000 | — | — | 50 000 | — | — |
| Actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD | 300 000 | — | — | 30 000 | — | — |
| Actions privilégiées, Régime d'investissement coopératif | 373 662 | 410 014 | 359 729 | 3 737 | 4 100 | 3 597 |
| | 1 173 662 | 410 014 | 359 729 | 83 737 | 4 100 | 3 597 |
| Rachat : | | | | | | |
| Actions privilégiées, Régime d'investissement coopératif | (155 853) | (396 969) | (350 140) | (1 559) | (3 970) | (3 501) |
| Actions privilégiées, classe A | (173 936) | (127 416) | — | (174) | (127) | — |
| | (329 789) | (524 385) | (350 140) | (1 733) | (4 097) | (3 501) |
| | 3 579 815 | 2 735 942 | 2 850 313 | 97 919 | 15 915 | 15 912 |
| Coûts de transaction | — | — | — | (696) | — | — |
| | 3 579 815 | 2 735 942 | 2 850 313 | 97 223 | 15 915 | 15 912 |
| Débiteure remboursable en actions d'investissement Série 2 – CRCD | — | — | — | 20 000 | — | — |
| Actions privilégiées, rachetables à moins d'un an, Série 2007 [Série 2006 en 2011 et Série 2005 en 2010] | (307 332) | (155 853) | (396 969) | (3 073) | (1 559) | (3 970) |
| Solde à la fin de l'exercice | 3 272 483 | 2 580 089 | 2 453 344 | 114 150 \$ | 14 356 \$ | 11 942 \$ |
| ACTIONS ORDINAIRES | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 126 422 863 | 103 252 499 | 94 051 951 | 127 315 \$ | 104 086 \$ | 94 869 \$ |
| Émission : | | | | | | |
| Actions ordinaires de classe A | 1 839 | 32 032 | 781 | 46 | 70 | 20 |
| Ristournes en actions ordinaires de classe B-1 | 4 832 395 | 5 475 000 | 1 725 000 | 4 832 | 5 475 | 1 725 |
| Ristournes en actions ordinaires de classe D-1 | 20 940 598 | 23 725 000 | 7 475 000 | 20 940 | 23 725 | 7 475 |
| Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES | — | 110 | — | — | 3 | — |
| Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES FÉDÉRATIONS | — | — | 100 | — | — | 3 |
| | 25 774 832 | 29 232 142 | 9 200 881 | 25 818 | 29 273 | 9 223 |
| Rachat : | | | | | | |
| Actions ordinaires de classe A | (286) | (29 752) | (254) | (8) | (13) | (6) |
| Actions ordinaires de classe B | (7 823 347) | (3 092 456) | — | (7 823) | (3 092) | — |
| Actions ordinaires de classe B-1 | (33) | (4 106) | (40) | — | (4) | — |
| Actions ordinaires de classe D | — | (2 924 165) | — | — | (2 924) | — |
| Actions ordinaires de classe D-1 | (21) | (11 299) | (39) | — | (11) | — |
| | (7 823 687) | (6 061 778) | (333) | (7 831) | (6 044) | (6) |
| Solde à la fin de l'exercice | 144 374 008 | 126 422 863 | 103 252 499 | 145 302 \$ | 127 315 \$ | 104 086 \$ |

22) CAPITAL SOCIAL [suite]

Au cours de l'exercice 2012, la Société a encouru des intérêts de 335 000 \$ sur la débenture remboursable en actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD. De plus, le 21 novembre 2012, les administrateurs ont résolu de déclarer le paiement d'un dividende de 5 %, payable en date du 30 novembre 2012 sur les Actions privilégiées d'investissement Série 1 – FSTQ pour un montant de 1 253 000 \$ et sur les Actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD pour un montant de 690 000 \$.

Le 4 septembre 2012, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2012, en date du 30 novembre 2012, en vertu de laquelle 454 680 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 4 547 000 \$. Le 4 septembre 2012, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2012, 307 332 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2007, pour une contrepartie au comptant de 3 073 000 \$. De plus, le 18 janvier 2013, les administrateurs ont résolu de racheter 9 685 166 actions ordinaires de classe B, émises en 2000 et 2001, pour une contrepartie au comptant de 9 685 000 \$.

Le 7 septembre 2011, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2011, en date du 30 novembre 2011, en vertu de laquelle 359 160 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 3 591 000 \$. Le 7 septembre 2011, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2011, 155 853 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2006, pour une contrepartie au comptant de 1 559 000 \$. De plus, le 13 janvier 2012, les administrateurs ont résolu de racheter 7 997 283 actions ordinaires de classe B, émises en 1998 et 1999, pour une contrepartie au comptant de 7 997 000 \$.

Le 9 septembre 2010, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2010, en date du 30 novembre 2010, en vertu de laquelle 410 014 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 4 100 000 \$. Le 9 septembre 2010, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2010, 396 969 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2005, pour une contrepartie au comptant de 3 970 000 \$. De plus, le 13 janvier 2011, les administrateurs ont résolu de racheter 2 924 165 actions ordinaires de classe D, émises en 2005 et 3 087 321 actions ordinaires de classe B, émises entre 1995 et 1997, pour une contrepartie au comptant de 6 011 486 \$.

23) VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation s'établit comme suit :

| | 2012 | 2011 |
|-------------------------------|--------------------|----------|
| Débiteurs | (59 845) \$ | 6 750 \$ |
| Stocks | 16 945 | (51 667) |
| Frais payés d'avance | (26 109) | 5 237 |
| Impôts sur l'excédent à payer | (3 356) | 6 855 |
| Créditeurs et charges à payer | 34 929 | 7 978 |
| Revenus reportés | 11 700 | 20 773 |
| Ristournes à payer | (900) | 5 000 |
| | (26 636) \$ | 926 \$ |

24) ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Contrats de location-exploitation

La Société loue des bâtiments, de l'équipement et du matériel roulant en vertu de contrats de location-exploitation à long terme. Les engagements minimums futurs de la Société pour ces contrats de location-exploitation s'établissent à 37 858 000 \$ et se répartissent comme suit pour les prochains exercices : 2013 – 11 458 000 \$; 2014 – 7 416 000 \$; 2015 – 5 020 000 \$; 2016 – 3 650 000 \$; 2017 – 2 317 000 \$; 2018 et suivants – 7 997 000 \$.

b) Rachat de la participation ne donnant pas le contrôle

Un des groupes d'actionnaires sans contrôle d'une filiale de la Société, détenant 22 % des parts de cette filiale, bénéficie, à compter du 31 octobre 2012, d'une option de vente de la totalité de ses parts à la Société, qui a l'obligation de les racheter. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en dix tranches annuelles selon une entente de rachat prédéterminée dont les modalités sont définies dans la convention de société de la filiale, ou plus rapidement, selon la volonté de la Société. Ce même groupe d'actionnaires sans contrôle conservera ses droits jusqu'au transfert de la dernière tranche de ses parts.

c) Réclamations et litiges

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue des causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.

25) GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location-exploitation et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser un tiers pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à des garanties, à des pertes ou à des endommagements de biens et à des réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services.

Les notes 17, 19, 20 et 24 des états financiers consolidés fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location-exploitation

La plupart des contrats de location de biens mobiliers et immobiliers signés par la Société et par l'intermédiaire de ses filiales comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneurs, à indemniser les bailleurs en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'au 22 juillet 2032. La nature de ces ententes varie selon les contrats, de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total qu'elle pourrait être appelée à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit un événement entraînant la Société à verser un montant appréciable en vertu de ce type d'entente. Par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance de biens pour ces situations potentielles.

Contrats de cautionnement

La Société s'est engagée, par voie de lettres de garantie auprès d'institutions financières et de compagnies d'assurance, à l'égard d'obligations totalisant 28 614 000 \$ au 27 octobre 2012 [27 593 000 \$ en 2011 et 28 389 000 \$ en 2010]. De même, la Société s'est engagée, par voie de lettres de confort auprès d'institutions financières et de fournisseurs à l'égard de cautionnements à des participations dans des coentreprises. Le solde de ces montants dus au 27 octobre 2012 s'élève à 36 139 000 \$. L'engagement de la Société à l'égard des montants dus est de racheter les comptes clients et les stocks, lesquels totalisent 101 316 000 \$ au 27 octobre 2012.

Aux 27 octobre 2012, 29 octobre 2011 et 31 octobre 2010, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

Notes afférentes aux états financiers consolidés ■ Exercices clos les 27 octobre 2012, 29 octobre 2011 et 31 octobre 2010

26) INSTRUMENTS FINANCIERS**a) Instruments financiers dérivés**

Dans le cours normal de ses affaires, la Société fait appel à divers instruments financiers dérivés tels que des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme sur le prix de denrées et des swaps de taux d'intérêt, afin de minimiser les risques découlant des fluctuations des taux de change, des prix de denrées et des taux d'intérêt. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de gestion des risques.

Contrats de change, swaps de devises et contrats à terme boursier

Le tableau suivant présente les montants engagés, aux dates de présentation de l'information financière, dans des contrats de change s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an :

| Type | Pays | Montant nominal en devises [en milliers] | Taux de change moyen | | |
|-------|------------------|---|----------------------|----------|----------|
| | | | 2012 | 2011 | 2010 |
| Vente | États-Unis | 85 337 \$ US [44 574 \$ US en 2011 et 63 160 \$ US en 2010] | 0,9861 | 1,0172 | 1,0245 |
| Achat | États-Unis | 67 400 \$ US [53 600 \$ US en 2011 et 31 100 \$ US en 2010] | 0,9910 | 1,0040 | 1,0262 |
| Vente | Japon | 3 595 479 ¥ [4 113 183 ¥ en 2011 et 3 055 480 ¥ en 2010] | 0,012477 | 0,013030 | 0,012255 |
| Vente | Australie | 25 358 \$ A [14 720 \$ A en 2011 et 20 063 \$ A en 2010] | 1,0100 | 1,0251 | 0,9620 |
| Vente | Nouvelle-Zélande | 2 588 \$ NZ [2 729 \$ NZ en 2011 et 2 903 \$ NZ en 2010] | 0,7972 | 0,8104 | 0,7594 |

Aucun montant n'a été comptabilisé, relativement à l'inefficacité, dans l'état des résultats consolidé pour les exercices 2012 et 2011 relativement aux contrats de change et aux swaps de devises.

Swaps de taux d'intérêt

En 2012, des marges de crédit utilisées pour un montant total de 10 000 000 \$ étaient assujetties à un swap de taux d'intérêt à 3,6 %, échéant en mai 2013 [10 000 000 \$ en 2011 à un taux d'intérêt de 3,6 %, échéant en mai 2013, et 25 000 000 \$ en 2010 à des taux d'intérêt variant de 3,6 % à 3,84 %, échéant entre juin 2011 et mai 2013].

Contrats à terme sur le prix des grains

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des contrats d'achat et de vente fixant le prix de divers grains avec ses clients, dont l'échéance est de moins d'un an. Au 27 octobre 2012, la Société s'était engagée à acheter 52 474 tonnes métriques nettes de grains [110 493 tonnes métriques nettes en 2011] représentant 3 994 000 \$ [45 000 \$ en 2011]. La Société a comptabilisé un gain de 4 953 000 \$ relativement à la fluctuation du coût des grains [2 677 000 \$ en 2011] à l'état des résultats consolidé. La Société détient en stock les quantités suffisantes de grains pour assurer la livraison de ces engagements.

La Société a également conclu des contrats à terme sur le prix de divers grains, dont l'échéance est de moins d'un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du coût des grains. Au 27 octobre 2012, la Société s'était engagée à vendre 327 567 tonnes métriques de grains [142 865 tonnes métriques en 2011] représentant 100 147 000 \$ [42 669 000 \$ en 2011]. La Société a comptabilisé un gain de 197 000 \$ [gain de 3 065 000 \$ en 2011] à l'état des résultats consolidé pour l'exercice terminé le 27 octobre 2012.

b) Juste valeur des instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir (ou payer) pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice. Les cours obtenus des banquiers de la Société sont comparés aux cours affichés par les marchés financiers à la fermeture.

La juste valeur des contrats de change, des swaps de devises, des swaps de taux d'intérêt et de contrats à terme sur le prix de denrées est la suivante :

| Dérivés | 2012 | 2011 | 2010 |
|--|----------|------------|------------|
| Dérivés désignés comme relations de couverture | | | |
| Contrats de change et swaps de devises | (486) \$ | (1 309) \$ | (2 255) \$ |
| Swap de taux d'intérêt | — | — | (225) |
| Autres dérivés | | | |
| Contrats à terme sur le prix de denrées | 5 151 | 5 742 | 2 870 |
| Swap de taux d'intérêt | (229) | (472) | (488) |

c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques**Risque de crédit**

Le risque de crédit représente le risque qu'une partie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations et qu'il en résulte pour la Société une perte financière. L'exposition maximale au risque de crédit pour la Société correspond à la valeur comptable des instruments financiers suivants :

Prêts et créances

Dans le cours normal de ses affaires, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Afin de se prémunir contre les pertes financières reliées au crédit accordé, la Société a une politique déterminant les conditions de crédit pour les diverses sphères d'activités. Les limites de crédit sont établies spécifiquement par secteurs et par client et elles sont revues périodiquement. Elle établit la provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. De plus, elle détient des sûretés pouvant lui accorder un recours en cas de défaut, sur des actifs et placements de certains clients. La Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime, en raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité.

Dérivés

Le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés est limité aux gains non matérialisés, le cas échéant. La Société est susceptible de subir des pertes si les parties sont en défaut d'exécution des engagements liés à ces instruments. Toutefois, la Société estime que le risque de telles inexécutions est faible, compte tenu qu'elle ne traite qu'avec des institutions financières hautement cotées.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses engagements liés à ses passifs financiers.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions financières détaillées ainsi qu'en élaborant un plan stratégique des acquisitions à long terme. La gestion de la trésorerie à un niveau consolidé requière une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues à partir de projections de la situation financière consolidée de la Société. Le risque de liquidité est évalué en fonction des volatilités historiques, des besoins saisonniers, des obligations financières à court terme et des engagements de la dette à long terme.

26) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques [suite]

Risque de marché

Risque de change

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises.

Les principaux risques de change de la Société sont couverts par une trésorerie centralisée. Les risques de change sont gérés conformément à la politique de gestion du risque de change. L'objectif visé par la politique est de protéger les profits d'exploitation de la Société en éliminant l'exposition à la fluctuation de change. La politique en matière de change interdit toute opération à des fins de spéculation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt afférent aux actifs et passifs financiers découle des variations des taux d'intérêt que la Société pourrait subir. La Société estime que les prêts hypothécaires et billets à recevoir, les découverts bancaires, les emprunts bancaires, les obligations découlant des contrats de location-acquisition et la dette à long terme portant intérêt à des taux variables présentent un risque de flux de trésorerie compte tenu que la Société pourrait subir les incidences négatives en cas de variation des taux d'intérêt.

La gestion de la trésorerie centralisée vise à appairer et à orchestrer la combinaison appropriée de prêts et de dettes à intérêt fixe et à intérêt variable pour minimiser l'impact de la fluctuation des taux d'intérêt. La Société a recours à des instruments financiers dérivés, soit des swaps de taux d'intérêt. La Société détient un swap de taux d'intérêt pour un montant de 10 000 000 \$ en 2012 [10 000 000 \$ en 2011 et 25 000 000 \$ en 2010] pour la gestion des flux de trésorerie.

Autres risques de prix

Risques associés à la volatilité des prix des intrants

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs externes à la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de prix de ces denrées, elle utilise des contrats à terme.

27) OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la Société effectue des transactions avec ses coentreprises. Ces transactions, mesurées à leur valeur d'échange, se résument comme suit :

| | 2012 | 2011 | |
|--|------------|------------|-----------|
| États des résultats consolidés | | | |
| Produits | 422 401 \$ | 341 848 \$ | |
| Coûts des ventes, frais de vente et d'administration | 122 910 | 96 090 | |
| <hr/> | | | |
| | 2012 | 2011 | 2010 |
| Bilans consolidés | | | |
| Avances aux coentreprises | 14 281 \$ | 16 772 \$ | 12 026 \$ |
| Débiteurs | 31 081 | 27 007 | 28 893 |
| Créditeurs et charges à payer | 5 817 | 1 718 | 3 011 |
| Revenus reportés | 43 972 | 39 530 | 21 083 |
| Avances à payer aux coentreprises | — | 1 774 | — |

Les avances aux coentreprises, présentées au poste « Participations dans des coentreprises », se détaillent comme suit :

| | 2012 | 2011 | 2010 |
|---|-----------|-----------|-----------|
| Avances, ne portant pas intérêt, sans modalité de remboursement | 5 860 \$ | 8 351 \$ | 3 605 \$ |
| Avance, portant intérêt au taux de 15 %, sans modalité de remboursement | 8 421 | 8 421 | 8 421 |
| | 14 281 \$ | 16 772 \$ | 12 026 \$ |

Les avances à payer aux coentreprises, présentées au poste « Participations dans des coentreprises », se détaillent comme suit :

| | 2012 | 2011 | 2010 |
|---|------|----------|------|
| Avances, ne portant pas intérêt, sans modalité de remboursement | — \$ | 1 774 \$ | — \$ |

28) ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Le 24 décembre 2012, la filiale Olymel s.e.c. a reçu la confirmation que son offre d'achat des actifs de Big Sky Farms inc., un important producteur de porcs dans l'Ouest canadien, a été retenue dans le cadre d'un processus de vente publique. La transaction au montant de base de 65 250 000 \$ devrait être approuvée par les autorités légales de la province de Saskatchewan le 19 janvier 2013.

Rétrospective financière

| NON AUDITÉ | Partie II Normes comptables pour les entreprises à capital fermé | | Partie V Normes comptables pré-basculément | | | | | | | |
|---|--|--------------|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 | 2004 | 2003 |
| Exploitation <i>[en milliers de dollars]</i> | | | | | | | | | | |
| Produits | 4 867 113 \$ | 4 442 438 \$ | 3 947 871 \$ | 3 919 963 \$ | 3 606 101 \$ | 3 286 795 \$ | 3 175 705 \$ | 3 141 860 \$ | 2 908 842 \$ | 2 755 096 \$ |
| Frais financiers | 12 063 | 11 100 | 10 083 | 14 683 | 14 976 | 20 604 | 18 717 | 12 965 | 9 925 | 12 714 |
| Amortissement | 51 637 | 54 355 | 56 698 | 53 710 | 49 403 | 49 522 | 53 197 | 41 969 | 36 165 | 38 100 |
| Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent | 96 585 | 92 686 | 36 077 | 53 346 | 70 992 | 40 587 | (21 599) | 42 463 | 35 456 | 26 136 |
| Ristournes | 32 216 | 36 500 | 11 500 | 15 000 | 30 000 | 10 000 | — | 8 500 | 12 000 | 8 203 |
| Impôts sur l'excédent | 10 476 | 11 914 | 5 854 | 10 746 | 10 602 | 7 770 | (11 408) | 1 551 | 7 887 | 4 348 |
| Excédent net (perte nette) aux membres de la Société | 39 649 | 31 652 | 18 723 | 27 600 | 30 390 | 22 817 | (10 191) | 32 412 | 15 569 | 13 585 |
| Situation financière <i>[en milliers de dollars]</i> | | | | | | | | | | |
| Fonds de roulement | 212 606 \$ | 170 068 \$ | 92 898 \$ | 191 178 \$ | 181 421 \$ | 43 846 \$ | 164 721 \$ | 197 750 \$ | 139 486 \$ | 127 981 \$ |
| Immobilisations corporelles, valeur comptable nette | 446 903 | 459 458 | 454 586 | 459 860 | 445 157 | 428 953 | 442 865 | 451 177 | 305 328 | 309 145 |
| Total de l'actif | 1 517 054 | 1 393 285 | 1 291 237 | 1 221 516 | 1 143 503 | 1 014 948 | 1 004 006 | 1 058 252 | 808 765 | 762 288 |
| Actions privilégiées et avoir | 590 372 | 457 121 | 440 518 | 412 482 | 383 528 | 338 754 | 305 890 | 321 928 | 284 711 | 261 689 |
| Ratios financiers | | | | | | | | | | |
| Ratio du fonds de roulement | 1,4 | 1,3 | 1,2 | 1,4 | 1,4 | 1,1 | 1,6 | 1,7 | 1,5 | 1,5 |
| Couverture des intérêts* | 7,8 | 8,2 | 4,6 | 4,6 | 5,7 | 3,0 | (0,2) | 4,3 | 4,6 | 3,1 |
| Ratio d'endettement** | 24:76 | 36:64 | 36:64 | 36:64 | 33:67 | 41:59 | 49:51 | 47:53 | 40:60 | 45:55 |
| Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent*/produits | 1,9 % | 1,8 % | 0,9 % | 1,4 % | 2,0 % | 1,2 % | (0,7) % | 1,4 % | 1,2 % | 0,9 % |
| Réserve/actions privilégiées et avoir** | 55,5 % | 68,7 % | 72,8 % | 73,2 % | 71,5 % | 72,0 % | 72,2 % | 71,8 % | 69,8 % | 70,0 % |
| Actions privilégiées et avoir**/total de l'actif | 38,9 % | 32,8 % | 34,1 % | 33,8 % | 33,5 % | 33,4 % | 30,5 % | 30,4 % | 35,2 % | 34,3 % |
| Nombre d'employés | 9 583 | 9 662 | 10 429 | 11 336 | 11 175 | 11 072 | 11 895 | 12 287 | 9 587 | 9 644 |

* Aux fins des calculs des ratios, la participation ne donnant pas le contrôle est incluse dans l'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent.

** Aux fins du calcul des ratios pour les exercices avant 2011, le cumul des autres éléments du résultat étendu est exclu ainsi que les instruments financiers y afférents. De plus, la participation ne donnant pas le contrôle est exclue du calcul de l'Avoir.

La Coop Agrilait
Saint-Guillaume

La Coop Agriscar
Trois-Pistoles

La Coop Agrivert
Saint-Barthélemy

La Coop Agrivoix
La Malbaie

La Coop Agrodor
Thurso

La Coop Alliance
Saint-Éphrem-de-Beauce

La Coop des Appalaches
Laurierville

Coopérative agricole de la
Baie des Chaleurs
Caplan

La Coopérative de Baie Ste-Anne Ltée
Baie-Sainte-Anne (Nouveau-Brunswick)

La Coop des Bois-Francis
Victoriaville

La Coopérative de Caraquet Ltée
Caraquet (Nouveau-Brunswick)

La Coopérative Cartier Ltée
Richibucto (Nouveau-Brunswick)

La Coop Chambord
Chambord

Citadelle, coopérative de producteurs de
sirop d'érable
Plessisville

La Coop Comax
Saint-Hyacinthe

La Coop Compton
Compton Village

La Coop des Cantons
Coaticook

La Coop Excel
Granby

La Coop Covilac
Baie-du-Febvre

La Coop des Frontières
Sainte-Martine

La Coop des deux rives
Normandin

La Coop Dupuy et Ste-Jeanne d'Arc
Dupuy

La Coop Fermes du Nord
Mont-Tremblant

La Coop Frampton
Frampton

La Coop Gracefield
Gracefield

Groupe coopératif Dynaco
La Pocatière

La Coop Ham Nord
Ham-Nord

Magasin Co-op de Havre-aux-Maisons
Havre-aux-Maisons

La Coop Île-aux-Grues
L'Isle-aux-Grues

La Coop Jonquière
Jonquière

Société coopérative de Lamèque Ltée
Lamèque (Nouveau-Brunswick)

La Coop Langevin
Sainte-Justine

La Coop Matapédienne
Amqui

La Coop Lac-Mégantic Lambton
Lac-Mégantic

La Coop Montmagny
Montmagny

La Coop Nominiguingue
Nominiguingue

Nutrinar, coopérative agro-alimentaire
du Saguenay Lac St-Jean
Saint-Bruno-Lac-Saint-Jean

La Coop Parisville
Parisville

La Coop La Patrie
La Patrie

Magasin CO-OP de Plessisville
Plessisville

La Coop Pré-Vert
Tingwick

La Coop Profid'Or
Joliette

La Coop Purdel
Bic

La Coop Rivière-du-Sud
Saint-François-de-Montmagny

La Coopérative de Rogersville Ltée
Rogersville (Nouveau-Brunswick)

La Coop Seigneurie
Saint-Narcisse-de-Beaurivage

La Coop Squatec
Squatec

Société coopérative agricole de Saint-
Adrien d'Irlande
Saint-Adrien-d'Irlande

La Fromagerie coopérative St-Albert inc.
St-Albert (Ontario)

La Coop Saint-Alexandre-de-Kamouraska
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Coopérative de consommation
de Saint-Alexis
Saint-Alexis-de-Matapédia

La Coop St-André d'Acton
Acton Vale

La Coop St-Côme-Linière
Saint-Côme-Linière

La Coop Saint-Damase
Saint-Damase

La Coop Ste-Catherine
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

La Coop Sainte-Hélène
Sainte-Hélène-de-Bagot

La Coop Sainte-Julie
Sainte-Julie

La Coop Ste-Justine
Sainte-Justine

La Coop Ste-Marthe
Sainte-Marthe

Magasin CO-OP de Ste-Perpétue
Sainte-Perpétue-de-L'Islet

La Coop St-Fabien
Saint-Fabien

Magasin CO-OP St-Gédéon
Saint-Gédéon-de-Beauce

La Coop Saint-Hubert
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

La Coop St-Jacques-de-Leeds
Saint-Jacques-de-Leeds

La Coopérative de St-Louis Ltée
Saint-Louis-de-Kent (Nouveau-Brunswick)

Magasin CO-OP de St-Ludger
Saint-Ludger

La Coop St-Méthode
Adstock

La Coop St-Pamphile
Saint-Pamphile

La Coop St-Patrice
Saint-Patrice-de-Beaurivage

Coopérative de Saint-Quentin Ltée
Saint-Quentin (Nouveau-Brunswick)

Magasin CO-OP de St-Samuel
Lac-Drolet

La Coop Saint-Ubalde
Saint-Ubalde

Magasin CO-OP de St-Victor
Saint-Victor

La Coop Unicoop
Sainte-Hénédiène

La Coop Uniforce
Napierville

La Coop Univert
Saint-Narcisse

La Coop Val-Nord
La Sarre

La Coop Verchères
Verchères

La Coop Weedon
Weedon

Membres auxiliaires

Coop Atlantique
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole du Saguenay
Chicoutimi

Coopérative d'utilisation de matériel
agricole de la Petite-Nation et de la Lièvre
Plaisance

Coopérative d'utilisation de matériel
agricole des Basses-Laurentides
Mirabel

Coopérative des producteurs de pommes de
terre de Péribonka-Ste-Marguerite-Marie
Péribonka

Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole de la Rivière du Bic
Rimouski (Le Bic)

Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole de Laurierville
Laurierville

Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole de l'Érable
Plessisville

Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole de l'Or Blanc
Saint-Georges-de-Windsor

Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole de Saint-Fabien
Saint-Fabien

Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole de St-Cyprien
Saint-Cyprien

Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole de Ste-Croix, St-Édouard
Saint-Édouard-de-Lotbinière

Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole des Rivières
Sainte-Anne-de-la-Pérade

Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole Estrie-Mont
Saint-Joachim-de-Shefford

Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole et forestière du Lac
Alma

Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole Franco-Agri
Sainte-Anne-de-Prescott (Ontario)

Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole Jeannoise
Saint-Cédéon

Coopérative d'utilisation de matériel
agricole de la région de Coaticook
Coaticook

Coopérative d'utilisation de matériel
agricole de Leclercville
Leclercville

Coopérative d'utilisation de matériel
agricole de St-Sylvere
Deschaillons

Coopérative d'utilisation de matériel
agricole des Aulnaies
Saint-Jean-Port-Joli

Coopérative d'utilisation de matériel
agricole l'Oie Blanche
Saint-Pierre

Nos emplacements ■ 2012

APPROVISIONNEMENT

La Coop fédérée
9001, boul. de l'Acadie
Montréal (Québec)
H4N 3H7

SECTEUR DES PRODUCTIONS ANIMALES

Bureaux
Montréal

Meuneries et entrepôts

Joliette
Lévis
New Liskeard (Ontario)

Usine de minéraux et prémélanges

Lévis

Fermes de sélection génétique Sogeporc

Laurierville
Notre-Dame-de-Lourdes
La Rédemption
Saint-Apollinaire
Saint-Narcisse-de-Rimouski
Saint-Romain
Trinité-des-Monts

Stations de recherche

Adstock (cochette)
Frampton (porc)
Mirabel (porc)
Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville (volaille)
Saints-Anges (porc)

Couvoir

Victoriaville

Fermes de reproduction (volaille)

Saint-Jude
Wickham
Victoriaville

Fermes d'élevage (poulets de chair)

Lanoraie
Saint-Germain-de-Grantham
Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville
Saint-Lin-Laurentides
Wickham

Société en participation

Ferme avi-nord inc. (50 %)
Volaille Acadia (30 %)

SECTEUR DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Bureaux
Montréal
Ferme de recherche
Saint-Hyacinthe
Centres de distribution
Longueuil
Sainte-Catherine
Québec
Sociétés et filiales
6 Agrocentres (50 %)
SQS inc.
Agronomy Company of Canada Ltd
Agrico Canada Limited/Limitée
Laboratoire de semences
Longueuil

SECTEUR DES GRAINS

Bureaux
Montréal
Québec
Sociétés
Centre de distribution Sillery inc. (50 %)
Jefo Logistique s.e.c. (40 %)

Filiales

Grains Elite s.e.c., Napierville
Grower Direct Export (Mitchell, Ontario)

SECTEUR ÉNERGIES SONIC

Bureaux de vente et service
Bromptonville
Saint-Jovite
Brossard
Montréal
Rivière-du-Loup
Saint-Hyacinthe
Lévis (Saint-Romuald)
Trois-Rivières
Victoriaville
65 agents distributeurs et livreurs
6 postes de réserve de pétrole
3 postes de réserve de propane
185 stations-service

Sociétés en participation

Groupe pétrolier Norcan inc. (50 %)
Propane Québec inc. (51 %)

SECTEUR QUINCAILLERIE ET MACHINES AGRICOLES

Centre de distribution Unimat
Trois-Rivières

Points de vente

177 points de vente La Coop ou Unimat
27 centres de jardin
16 clients industriels
190 points de vente de machines agricoles
et de foresterie
200 points de vente de pièces agricoles
38 centres de décoration Inov
10 magasins-écoles

SECTEUR DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES ET COMMUNICATIONS

Bureau
Montréal

Centre agricole Coop

La Coop AgriEst, St-Isidore de Prescott et
St-Albert (Ontario)

MISE EN MARCHÉ

Olymel s.e.c.
2200, av. Pratte, bureau 400
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 4B6

Bureaux de vente

Boucherville
Brampton (Ontario)
Red Deer (Alberta)
Séoul (Corée du Sud)
Sydney (Australie)
Tokyo (Japon)

Centres de distribution

Boucherville
Brampton (Ontario)
Red Deer (Alberta)
Saint-Bruno-de-Montarville
Saint-Jean-sur-Richelieu

SECTEUR PORC

Élevage

OlySky Big Sky Farms (Saskatchewan)

Abattoirs et usines de découpe

Princeville
Red Deer (Alberta)
Saint-Esprit de Montcalm
Saint-Hyacinthe
Vallée-Jonction

Usines de transformation

Anjou
Cornwall (Ontario)
Drummondville
Princeville
Saint-Henri (Bellechasse)
Saint-Jean-sur-Richelieu
Trois-Rivières

SECTEUR VOLAILLE

Abattoirs et usines de découpe

Berthierville
Clair (Nouveau-Brunswick, Partenariat)
Saint-Cuthbert (Partenariat)
Saint-Damase
Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville (Partenariat)

Usines de transformation

Brampton (Ontario)
Saint-Hyacinthe (Sainte-Rosalie)
Saint-Jean-sur-Richelieu

Sociétés en participation

Sunnymel GP inc.
Unidindon inc.
Volaille Giannone inc.

Autres activités

Machinerie Olymel (1998) inc.
Transbo exportation inc.
Transport Transbo inc.

Siège social
La Coop fédérée
9001, boul. de l'Acadie
Bureau 200
Montréal (Québec) H4N 3H7
Téléphone : 514 384-6450
Télécopieur : 514-858-2025

Site Web
www.lacoop.coop

Twitter (@LaCoop_federee)
YouTube (LaCoop)
Vime (La Coop fédérée)
LinkedIn (La Coop fédérée)

The English-language version of this report is available on La Coop fédérée's website (www.lacoop.coop).

Copies may also be obtained from the Communications Department at 514-384-6450.

Dans le présent rapport annuel, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Service de création de La Coop fédérée

Denis Duquet
Directeur de la création

Bernard Diamant
Directeur artistique et graphiste

Pierre Cadoret
Infographiste

Martine Doyon
(www.martinedoyon.com)
Photographe

Coordination des contenus

Ben Marc Diendéré
Directeur des communications

Stéphanie Couturier
Conseillère en communication

Guylaine Gagnon
Patrick Dupuis
Le Coopérateur agricole

Mont-Roy L'Imprimeur
Séparation de couleurs et impression



Coop

IMAGINEZ CE QU'ON POURRAIT RÉUSSIR ENSEMBLE !

La Coop est une entreprise de produits et services agro-alimentaires qui oeuvre pour le mieux-être de la collectivité depuis 1922. Guidée par les valeurs et les principes du mouvement coopératif, La Coop évolue et innove et croît pour améliorer la qualité de vie de ses membres, tout en assurant le développement équitable et durable de nos ressources.

Vivez l'effet de la coopération

La Coop
fédérée